



CANADA

La qualité des eaux se détériore
Page A 3



ARTS VISUELS

Le prix Sobey à Michel de Broin
Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 234

LE MARDI 16 OCTOBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

Courchesne craint la réforme au secondaire

L'apprentissage du français risque d'écooper, selon la ministre



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Craignant que la réforme de l'éducation ne mine l'apprentissage du français et des connaissances de base, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, croit qu'il faut de toute urgence «réfléchir» à son implantation en troisième secondaire. «Il faut réfléchir à ces questions-là rapidement. Pendant ce temps-là, les enfants continuent d'aller à l'école!», a-t-elle lancé hier lors d'un entretien au *Devoir* en lien avec les difficultés du bulletin chiffré.

La ministre se dit «très préoccupée» par l'acquisition des connaissances de base dans une école reformatée

ces dernières années autour des «compétences». «C'est prouvé que les enfants qui ont de solides connaissances de base abordent le secondaire de manière plus assurée. Et c'est là, sur le plan des matières de base, que le bât blesse avec le renouveau [pédagogique, la réforme]», a-t-elle affirmé. Pour illustrer son inquiétude, Mme Courchesne s'est elle-même interrogée comme suit: «Si vous me posez la question: est-ce que j'ai la totale conviction qu'actuellement ils ont acquis ces connaissances? Je vais vous répondre qu'en français, c'est évident que non, lorsqu'on regarde les résultats de nos enfants, notamment leur capacité à écrire. Ça suscite beaucoup d'interrogations chez moi. Et c'est là-dessus que je

travaille actuellement pour essayer de voir ce qui ne marche pas et comment on peut corriger le tir.»

Quand Mme Courchesne parle de rectifier le tir, rien n'est exclu: «Si ça veut dire corriger le tir au niveau du renouveau... bien sûr il faut le faire, on va le faire. Je ne mets pas de barrière!» Tout cela, ajoute-t-elle, «ne se fait pas en 24 heures». Cette position constitue une rupture avec celle de son prédécesseur libéral de février 2005 à avril 2007, Jean-Marc Fournier, qui s'était fait un défenseur passionné de la réforme. Mme Courchesne, sans enthousiasme, concède elle-même qu'il y a

VOIR PAGE A 8: COURCHESNE

Il est temps de créer un État palestinien, déclare Rice

La secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, s'est déclarée hier résolue à pousser Israéliens et Palestiniens à s'entendre sur l'ordre du jour de la conférence de paix que les États-Unis se proposent d'accueillir le mois prochain.

«Franchement, le temps est venu d'établir un État palestinien», a déclaré Mme Rice à Ramallah en Cisjordanie après un entretien de plus de trois heures avec le président palestinien Mahmoud Abbas.

La création de cet État, a-t-elle souligné, est «absolument essentielle, non seulement pour l'avenir des Palestiniens et des Israéliens, mais également pour le Proche-Orient et les intérêts des États-Unis».

Mme Rice a ajouté qu'Israéliens et Palestiniens n'allaient «pas tenter de tout régler dans le document de novembre, mais ce document doit être sérieux, substantiel, concret et montrant qu'on peut aller de l'avant».

«Nous avons parcouru un bon bout de chemin. Il nous reste beaucoup à faire, mais nous n'allons pas fatiguer, jusqu'à mon dernier souffle d'énergie et mes derniers moments à mon poste», a-t-elle assuré lors de la conférence de presse avec M. Abbas.

Le premier ministre israélien, Ehoud Olmert, et le président palestinien, Mahmoud Abbas, s'efforcent depuis cet été de mettre au point un document conjoint qui doit servir de base à cette réunion. Ce texte doit évoquer les principales pommes de discorde entre les deux parties — frontières du futur État palestinien, statut de Jérusalem et sort des réfugiés de 1948 —, mais Olmert souhaite qu'il soit rédigé en termes généraux, tandis qu'Abbas réclame un calendrier précis de règlement.

Au deuxième jour de sa nouvelle tournée au Proche-Orient, Mme Rice a fait porter la pression sur Israël en plaidant pour un document «sérieux» qui lui permette de convoquer la conférence, alors qu'Olmert juge que sa tenue ne devrait pas dépendre d'un accord avec Abbas.

«Nous n'avons pas adressé d'invitations, parce que nous voulons que le travail sur le plan bilatéral se poursuive avec beaucoup d'énergie», a-t-elle déclaré.

VOIR PAGE A 8: RICE



OLEG POPOV REUTERS

La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice et le président palestinien Mahmoud Abbas, hier, à Ramallah, en Cisjordanie.

CHINE

Hu réaffirme le rôle du PCC

À lire en page A 5

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 6
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 4
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Un Enron à la française ?



JEAN-PHILIPPE ARLES REUTERS

Le président du groupe Lagardère, Arnaud Lagardère, a participé hier à Toulouse aux cérémonies marquant la livraison, avec plusieurs mois de retard, du premier Airbus A380 du fabricant EADS, dont les principaux actionnaires, parmi lesquels le groupe Lagardère, sont soupçonnés d'être à l'origine de ce qui pourrait être l'un des plus grands scandales financiers des dernières années en Europe.

Un scandale financier ternit la livraison du premier Airbus A380

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Ce devait être un jour de réjouissance. Hier, la compagnie Airbus livrait son premier exemplaire de l'avion A380. Devant les caméras du monde entier rassemblées à Toulouse, la compagnie Singapore Airlines prenait possession du premier transporteur d'une nouvelle génération, un véritable

bijou de technologie capable de fendre l'air à 11 000 mètres d'altitude.

Mais les esprits n'étaient pas à la fête. Car il aura d'abord fallu attendre dix-huit mois de plus que prévu pour cette livraison. Mais, surtout, elle survient au milieu de ce qui pourrait être l'un des plus grands scandales financiers européens de la décennie.

À l'exception du président exécutif, Louis Gallois, et

du président du conseil d'administration, Rüdiger Grube, tous les principaux dirigeants du constructeur d'avion sont soupçonnés de s'être enrichis en spéculant sur les difficultés financières de leur entreprise. L'Autorité des marchés financiers (AMF), la police de la Bourse française, soupçonne en effet 1200 actionnaires

VOIR PAGE A 8: AIRBUS

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6 ■ Montréal-Trudeau accueillera l'A320 en novembre, page B 1

PHILOSOPHIE

Le corps tiraillé de Michela Marzano

FRÉDÉRIQUE DOYON

Le corps qu'aujourd'hui on bichonne, on exhibe, on entraîne, on idolâtre, laisse croire qu'il a enfin triomphé de sa sempiternelle lutte contre la raison. Mais ce culte du corps est trompeur, selon la philosophe italienne Michela Marzano. Le bon vieux dualisme corps-esprit a simplement revêtu de nouveaux habits.

Avec sa frêle silhouette et son minois charmant, elle défie 2000 ans d'histoire de la philosophie qui a largement favorisé le diktat de la raison au détriment du corps. Mais en femme de son temps, Michela Marzano reproche surtout aux vingt dernières années de répandre la fausse perception d'une époque glorifiant le corps, alors qu'elle le condamne à un nouvel esclavage.

«On est face à un véritable culte du corps et en même temps la question qui se pose est: de quel corps s'agit-il?», lançait la philosophe invitée dans le cadre des Belles Soirées de l'Université de Montréal, jeudi dernier. S'agit-il de notre corps réel ou d'une image idéale du corps auquel on est censé plus ou moins correspondre? Quelle place occupe aujourd'hui le corps réel?»

L'obsession de la minceur, le recours croissant à la chirurgie plastique, le triomphe de la pornographie sur Internet sont autant d'indicateurs du retour au corps réduit à un objet que l'on contrôle par la volonté, comme autrefois il était dominé — et dénigré — par l'esprit. Et ce, même si notre époque a volontiers pris



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: CORPS

La philosophe italienne Michela Marzano

LES ACTUALITÉS

Conflit contractuel

14 000 prestataires de la CSST pris en otages

Des physiothérapeutes du privé refuseront de traiter les clients de l'organisme gouvernemental

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

À moins d'un dénouement inattendu, 14 000 prestataires de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) verront leurs dossiers fermés vendredi prochain sur le coup de minuit dans les 275 cliniques membres de la Fédération des physiothérapeutes en pratique privée du Québec (FPPPQ). La fédération a en effet annoncé hier qu'elle refuserait dorénavant de traiter une clientèle qui, en raison des balises serrées fixées par la CSST, met en péril la survie d'un nombre grandissant de ses membres.

Depuis 1994, le tarif consenti par la CSST est resté inchangé à 32 \$ le traitement. Or, offrir un tel traitement coûte en réalité 48 \$, affirme la FPPPQ, qui dit ne plus avoir les reins assez solides pour éponger ce déficit accumulé. «L'élastique a été étiré au maximum et, là, il vient de céder», a commenté le président de la fédération, Christian Jobin. Pendant des années, les cliniques privées ont réaménagé leur grille horaire et augmenté leur tarif privé pour contrebalancer ce retard, mais elles sont aujourd'hui à bout de souffle et de ressources, a poursuivi M. Jobin.

La décision de cesser tout service à la CSST n'a pas été facile. D'autant

que pour certaines des cliniques privées concernées, il s'agit d'une clientèle importante. On parle ici de proportions pouvant dépasser les 75 %. «Ces cliniques-là prennent un gros risque, mais elles savent bien qu'elles n'ont pas d'autres choix, parce que, si rien ne change, elles auront toutes disparu dans un horizon de 10 ans», a expliqué le président de la FPPPQ.

Le conflit n'est pas seulement salarial, il est également idéologique, puisque c'est le rôle même des physiothérapeutes qui est en jeu dans cette négociation. «Pour nous, il est clair que les conditions de notre pratique dans le cadre actuel du régime d'indemnisation de la CSST et du Règlement sur l'assistance médicale se sont détériorées au point de mettre en péril la qualité des services aux patients», a défendu M. Jobin.

En décembre dernier, une entente était pourtant intervenue entre les deux parties qui avaient convenu de porter à 35 \$ les honoraires versés pour un traitement. Il avait aussi été entendu que des modifications normatives seraient négociées dans une phase subséquente. Mais, depuis, rien n'a changé, et la Fédération s'impatiente au point de dénoncer hier «la lenteur bureaucratique et la mauvaise foi» de la commission.

La CSST affirme pourtant avoir tout fait dans les règles. «Le processus

suit son cours, le règlement a été adopté à l'unanimité par notre conseil d'administration et nous attendons qu'il passe au Conseil des ministres», a précisé hier la porte-parole de la commission, Héroïse Bernier Leduc. La commission s'est par ailleurs dite préoccupée par le sort des 14 000 patients laissés en plan. Mais elle affirme avoir mis au point un plan B. «En tout, cela représente le tiers de nos fournisseurs, il nous reste donc encore 500 cliniques vers lesquelles nous pourrions rediriger les travailleurs.»

Par voie de communiqué, l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec a tenu à rappeler à ses membres qu'ils doivent prendre les mesures nécessaires pour que les moyens de pression ne les placent pas en contrevention avec leur Code de déontologie. La FPPPQ s'est engagée à remettre un programme d'exercice à tous les prestataires et à les renvoyer au réseau public.

Le conflit pourrait être long. Hier, la FPPPQ a dit que les services ne reprendraient que lorsque les cinq conditions mises en avant par ses membres seront remplies, ce qui comprend notamment la nomination d'un arbitre et l'entrée en vigueur immédiate de la hausse initiale fixée à 35 \$.

Le Devoir

Santé: l'attente se prolonge, selon une étude de l'Institut Fraser

Un patient québécois doit patienter une semaine de plus que l'an dernier avant d'être traité

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les patients québécois devront recourir à de nouveaux trésors de patience, eux qui sont pourtant déjà coutumiers de l'attente, du moins quand il s'agit d'obtenir une intervention chirurgicale ou de recevoir un autre traitement thérapeutique. L'Institut Fraser a en effet publié une étude qui montre que le temps d'attente a encore grimpé pour atteindre les 19,4 semaines au Québec, soit près d'une semaine de plus que l'an dernier.

Ce temps d'attente moyen est supérieur à la moyenne canadienne fixée à 18,3 semaines. Mais il reste bien inférieur à celui de provinces comme la Saskatchewan ou le Nouveau-Brunswick qui cumulent respectivement 27,2 et 25,2 semaines d'attente! «Il y a eu des années où des améliorations ont été notées dans certaines provinces, mais la tendance générale va en empirant partout au Canada», note Tasha Kheiriddin, directrice de l'Institut Fraser pour le Québec et la francophonie.

Le Québec n'échappe pas à cette règle, lui qui faisait pourtant figure de référence en 1993, quand l'Institut Fraser a commencé à rassembler ces statistiques pour la première fois. «Avec le temps, la situation s'est détériorée pour atteindre un sommet en 2003. Ça s'est ensuite un peu amélioré, mais le mouvement à la hausse est de retour.»

Si l'on décortique les chiffres présentés hier, on s'aperçoit que le temps d'attente entre la visite chez le spécialiste et le traitement a lui aussi augmenté. Il est passé de 8,3 semaines en 2006, à 9,4 semaines cette année. Seul le moment où un omnipraticien recommande son patient à un médecin spécialiste et le moment où ce dernier est reçu en consultation a légèrement baissé, passant de 10,2 semaines en 2006, à 10 semaines cette année.

Au bureau du ministre de la Santé, on a pris connaissance de ces nouvelles données avec intérêt et... prudence. «Pour nous, c'est un regard intéressant qui est posé. Mais il faut comprendre que c'est un sondage qui est rempli par les médecins. Dans le reste du Canada, le taux de réponse est intéressant, entre 27 et 47 %, alors qu'au Québec,



ARCHIVES REUTERS

il n'est que de 19 %», note l'attachée de presse du ministre Philippe Couillard, Isabelle Merizzi.

Il faudra donc attendre le bilan que prépare le ministère pour avoir une idée plus précise du temps d'attente au Québec, a fait valoir Mme Merizzi. Avec la garantie d'accès, et le mécanisme d'accès qui en découle, la gestion des listes d'attente au Québec va en effet beaucoup changer. «Pour faire une image claire, disons qu'il n'y aura plus de listes d'attente dans le sarrau du médecin.» Cet outil inédit, qui permettra de savoir qui a attendu, combien de temps et pourquoi, sera prêt d'ici quelques semaines.

Mais pour l'Institut Fraser, un organisme de recherche indépendant associé à la droite, cette guerre de chiffres ne doit pas occulter le fait que les listes d'attente témoignent de l'échec même du réseau public de santé. «Selon nous, avoir des listes d'attente, ça équivaut en fait à ne pas avoir accès au système de santé», explique Mme Kheiriddin, qui croit que le monopole public dessert les Canadiens. «Ce n'est pas le fait qu'il soit public qui pose un problème, c'est le fait qu'il empêche toute concurrence.» L'Institut prône plutôt un équilibre entre les réseaux public et privé, un peu comme on l'a fait pour garantir l'accès à des interventions chirurgicales de la hanche, du genou et de la cataracte.

Le Devoir



«J'veux pas que ça arrête.»

CONTINUEZ LA BELLE VIE

L'ÉPARGNE FLEXI-PLUS

- + Taux d'intérêt avantageux, sans égard aux sommes accumulées.
- + Encaissables en tout temps.
- + Taux d'intérêt variable en fonction des conditions du marché.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

Pour en savoir plus, téléphonez-nous ou consultez notre site Internet.

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC

VOS
ÉCONOMIES
GARANTIES
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne
Placements
Québec

Les Cris avalisent l'entente avec Ottawa

BRIAN MYLES

Les Cris de la Baie-James ont voté massivement en faveur d'une entente historique établissant les bases d'une nouvelle relation avec le gouvernement du Canada, tout en mettant un point final à plus de 25 ans de querelles judiciaires.

Dans une proportion de 90 %, les Cris D'Eeyou Istchee ont accepté les termes de cet accord conclu en juillet dernier entre les négociateurs fédéraux et le Grand Chef, Matthew Mukash. Le taux de participation oscille autour de 59 % pour ce référendum, largement au-dessus de la barre des 25 % qui avait été fixée.

En vertu de cette entente, les Cris recevront 1,4 milliard de dollars en guise d'indemnisation pour l'exploitation des ressources situées sur leur territoire. En revanche, ils assumeront les responsabilités fédérales en matière d'administration de la justice et de développement économique et social pour les 20 prochaines années. Les Cris abandonnent également les multiples poursuites intentées depuis le début des années 80 pour le non-respect de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ).

Signée en 1975, la CBJNQ était le premier traité moderne au Canada sur la question autochtone. Elle avait permis de régler des questions foncières datant de la fin du XIX^e siècle, tout en facilitant, d'un commun accord, l'exploitation de l'immense potentiel hydroélectrique du nord. La Convention avait toutefois fait l'objet de nombreuses difficultés d'interprétation qui ont culminé en poursuites de plus de quatre milliards au fil des ans.

Les négociateur fédéral en chef, Raymond Chrétien, s'est réjoui du résultat de la consultation populaire, qui couronne plus de trois ans de discussions entre le fédéral et les Cris. «Nous avons réussi là où d'autres ont échoué avant nous, car nous avons maintenu un climat de confiance», a dit M. Chrétien.

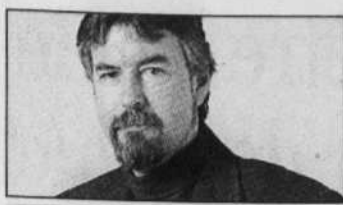
Les nations autochtones et les gouvernements du pays regardent d'un œil intéressé ce modèle de négociations basées sur la confiance, affirme M. Chrétien. «Il faut établir un climat de confiance, ne jamais poser de gestes qui puissent remettre en question ce climat ou la crédibilité de l'autre partie», explique-t-il. Cette stratégie a permis aux Cris et à M. Chrétien et son adjointe, Anne Drost, de poursuivre le dialogue en dépit du changement de garde politique au sein du gouvernement fédéral et de la nation crienne.

La prochaine phase des pourparlers, prévue ce printemps, portera sur l'autonomie gouvernementale des Cris. Les discussions devront maintenant se faire «à trois» entre Québec, Ottawa et les Cris pour doter la nation autochtone d'une constitution et moderniser son régime de gouvernance.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Dégustation des produits de l'Abbaye
Événement bénéfique
au profit de Radio Ville-Marie
91,3 fm Montréal
Vendredi, 26 octobre 18h00
514-382-3913



Michel David

Triste fin

Vingt ans après sa démission, Pierre Marc Johnson demeure un personnage honni au PQ, mais son nom demeure attaché à une doctrine, l'affirmation nationale, qui pourrait bien être réhabilitée par un gouvernement adéquat.

Que retiendra-t-on du bref règne d'André Boisclair dans vingt ans, sinon qu'après une série d'erreurs, il a mené son parti à sa pire défaite électorale en plus de trois décennies? Certes, il a mené une campagne courageuse et excellé au débat des chefs, mais qui s'en souvient encore?

Dans les mois qui ont suivi son arrivée, son entourage évoquait un peu pompeusement une «doctrine Boisclair», mais on n'a jamais su de quoi il s'agissait exactement, parce qu'il n'a jamais osé le préciser. Du début à la fin, on a plutôt eu l'impression d'une improvisation continue.

Il est vrai qu'il a été catapulté à la tête du PQ dans des conditions particulièrement difficiles. Il n'était pas prêt à prendre la relève de Bernard Landry. En route vers Toronto, il n'avait pas réfléchi un seul instant à ce qu'il ferait s'il devenait chef. Au surplus, il a hérité d'un programme qui contredisait à peu près tout ce en quoi il croyait.

Le révisionnisme de M. Boisclair n'allait pas aussi loin que celui de son principal conseiller, Daniel Audet, qui a récemment exposé ses «15 idées pour le Québec» dans le magazine *L'actualité*, mais il aurait sans doute pu signer le manifeste *Pour un Québec lucide*.

En réalité, il a été élu chef pour les mauvaises raisons. Les militants péquistes, obsédés par l'idée que leur parti ne survivrait pas à leur génération, voulaient sa jeunesse, mais ils ne se souciaient pas vraiment de ses idées. D'autant qu'il semblait lui-même tout disposé à en changer.

À tous égards, il y a eu erreur de casting. Non seulement les convictions du nouveau chef étaient en porte-à-faux avec les positions officielles de son parti, mais sa personnalité éclatée ne correspondait pas du tout au vent de conservatisme qui se levait sur une bonne partie du Québec. Leur jeunesse mise à part, il est difficile d'imaginer deux hommes aussi différents qu'André Boisclair et Mario Dumont.

Si M. Boisclair avait eu la sagesse de passer un tour, son heure serait peut-être venue dans des circonstances qui l'auraient mieux servi, mais l'ambition a été la plus forte. À 41 ans, il est encore jeune, mais il est difficile d'imaginer un éventuel retour après un tel échec.

Dans l'entrevue qu'il a accordée au *Journal de Montréal*, l'ancien chef se dit plus que jamais convaincu que le Québec doit accéder à son indépendance, mais que le PQ doit changer s'il veut en être l'artisan.

Pauline Marois «est à peine en poste que, déjà, on entend les mêmes voix qui se sont élevées contre moi», constate-t-il. Il ne faudrait tout de même pas exagérer: pour le moment, il s'agit tout juste de murmures. Compte tenu des remises en question que propose Mme Marois, il est même étonnant que la contestation ne soit pas plus vive.

Il est vrai que, dès le début de la course au leadership, l'aile progressiste du PQ se méfiait d'André Boisclair, mais ce sont bien plus ses maladresses que ses positions idéologiques qui ont été à l'origine de ses problèmes. Même revue et corrigée par Daniel Audet, sa plate-forme électorale n'avait rien d'hérétique.

S'il a rendu service à Mme Marois, c'est moins en lançant la révision du programme qu'en menant le PQ au bord de l'abîme. En principe, l'alerte devrait avoir été suffisamment chaude pour lui assurer une certaine quiétude jusqu'aux prochaines élections. Évidemment, avec le PQ, on ne peut jurer de rien.

M. Boisclair a ses défauts, mais il est sans doute moins rancunier que la plupart des politiciens. Un chef de parti aux abois voit des ennemis partout, comme Stéphane Dion pourrait en témoigner, mais Bernard Landry avait dépassé les bornes en laissant planer publiquement la possibilité d'un retour à la veille du déclenchement des élections.

Le seul exemple d'un tel coup bas est la tentative de putsch avortée des partisans de Jean Chrétien contre John Turner au beau milieu de la campagne fédérale de 1988. M. Chrétien ne manque pas de culot pour reprocher aujourd'hui ses manigances à Paul Martin.

Rongé par le regret d'avoir démissionné sur un coup de tête, M. Landry ne se rendait peut-être pas compte qu'à peu près personne au Québec, même au PQ, ne souhaitait le voir reprendre du service. Sa sortie n'en ressemblait pas moins à un véritable appel au putsch.

À la place de M. Boisclair, n'importe qui aurait été blessé par ce manque de loyauté. Le coup faisait d'autant plus mal qu'il aurait été le premier à appuyer son prédécesseur s'il avait décidé de revenir sur sa décision durant les jours qui ont suivi sa démission.

Même si cela n'excuse pas M. Landry, il n'était pas le seul au PQ à penser que M. Boisclair s'était complètement discrédité en participant à une parodie grotesque du film *Brokeback Mountain*.

Ce n'est pas toujours facile pour un politicien souverainiste de se recycler dans la vie civile. M. Landry lui-même et certains de ses collègues du cabinet Lévesque en avaient fait l'expérience après la défaite de 1985. M. Boisclair a certainement beaucoup à offrir, mais on peut comprendre que son règne erratique fasse hésiter d'éventuels employeurs. Il n'était peut-être pas fait pour être chef, mais il ne faudrait pas oublier qu'il a été pendant quinze ans un des politiciens les plus doués de sa génération.

Il dit partir «dans un état de plénitude totale». Tant mieux, mais cette fin de carrière est tout de même un peu triste. Il reste à lui souhaiter bonne chance dans sa nouvelle vie.

mdavid@ledevoir.com



André Boisclair

MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Bilan de Statistique Canada

Un Canada vert en paroles seulement

La situation environnementale ne s'améliore pas au pays

Tout le monde affirme donner la priorité à l'environnement, et les politiques seraient toutes «durables». Mais, dans les faits, la situation environnementale du Canada ne s'améliore pas, selon les indicateurs compilés par Statistique Canada.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Si le Canada compte par dizaines de milliers le nombre de ses cours d'eau, dans les milieux habités, la situation est moins rose. En effet, selon le dernier bilan dressé par Statistique Canada à partir de ses 359 sites de surveillance dans le sud du pays, un cours d'eau sur quatre affichait l'an dernier une qualité médiocre ou carrément mauvaise.

Et, ce qui ne surprendra personne depuis cet été au Québec, le phosphore constitue l'une des principales causes des problèmes.

Dans 127 des 344 sites surveillés annuellement à titre d'indicateurs environnementaux, les taux de phosphore dépassaient en 2006 les limites établies par les lignes directrices sur la qualité de l'eau par plus de 50 %. Et pour les chercheurs, «la majorité du phosphore contenu dans l'eau provient des égouts, des eaux de ruissellement des terres agricoles et des eaux usées industrielles».

La surabondance du phosphore peut provoquer une croissance excessive des plantes aquatiques et, dans certains cas, provoquer, comme au Québec cet

été, des explosions de cyanobactéries. Soit dit en passant, le nombre de lacs touchés par ces «fleurs d'eau» atteignait hier 169, selon les relevés effectués par le gouvernement.

Globalement, parmi les 359 sites aquatiques suivis annuellement dans le sud du Canada, la qualité de l'eau s'avère excellente dans 44 % des cas et moyenne dans 33 %. Dans les régions plus nordiques et partant, moins peuplées, le pourcentage des cours d'eau en bonne santé est évidemment plus élevé.

Le smog en progression

Si les émissions de gaz à effet de serre semblent plafonner en 2005, l'intensité du smog continue d'augmenter dans le sud de l'Ontario et du Québec, révèlent les indicateurs de viabilité environnementale.

De 1990 à 2005, précise Statistique Canada, l'exposition à l'ozone (O₃) a augmenté en moyenne de 0,8 % par année à l'échelle canadienne, soit une augmentation totale de 12 %.

En 2005, les taux les plus élevés ont été enregistrés dans le sud de l'Ontario où se trouvent les plus importantes populations urbaines.

Le sud du Québec et le sud de l'Ontario sont d'ailleurs les deux seules régions du pays qui ont enregistré des hausses des concentrations de smog. L'augmentation moyenne a été de 17 % en Ontario et de 15 % au Québec. Mais, dans le cas du sud du Québec, notamment à Montréal, la moitié au moins du smog provient de l'Ontario, selon les études fédérales.

Ailleurs au pays, les tendances ne bougent ni à la hausse ni à la baisse. Cependant, les concentrations

les plus élevées de particules de moins de 2,5 microns (PM 2,5), notamment émises par les centrales au charbon et les moteurs diesels, se situent dans le sud de l'Ontario et du Québec.

Le smog et les particules ultrafines sont responsables de maladies respiratoires et cardiovasculaires notamment. Santé Canada estime à 5900 morts prématurées chaque année l'impact de cette pollution atmosphérique dans les milieux urbains.

Bilan GES

Statistique Canada a évalué à 747 millions de tonnes équivalentes au dioxyde de carbone (CO₂) les émissions canadiennes en 2005, ce qui porte à 25 % au-dessus du niveau de 1990 l'augmentation depuis 15 ans et à 33 % au-dessus du niveau cible défini dans le protocole de Kyoto (6 % sous la barre de 1990).

Les émissions se sont démarquées entre 2003 et 2005 de la tendance à la hausse qui avait été observée depuis 1990 en raison d'une croissance économique et la production pétrolière de l'ouest canadien.

Mais, ajoute le rapport de Statistique Canada, «l'intensité» des émissions de GES a été réduite de 17,8 % entre 1990 et 2005, ce qui signifie que l'on a utilisé moins d'énergie par unité de production. Mais comme la production a augmenté dans une proportion nettement supérieure, les émissions en chiffres absolus ont augmenté de 25 % par rapport à 1990, dépassant l'augmentation de 17 % de la population canadienne durant la même période.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Avec son nouveau projet «À la soupe! Pour une alimentation institutionnelle responsable», Équiterre espère que de plus en plus de jeunes Québécois pourront savourer des produits agricoles biologiques et locaux à l'école.

Projet-pilote en alimentation

Des écoles et des hôpitaux seront approvisionnés en produits locaux

ALEXANDRE SHIELDS

Convaincu de la nécessité de promouvoir davantage l'achat local et biologique en matière de produits agricoles, l'organisme Équiterre a lancé hier le projet-pilote «À la soupe! Pour une alimentation institutionnelle responsable» afin d'approvisionner des services alimentaires d'établissements scolaires et d'établissements de santé directement auprès de fermes écologiques locales.

Neuf institutions de la grande région montréalaise participent cet automne au premier test du projet, qui doit durer trois ans. Elles sont jumelées à six fermes, qui leur fournissent des fruits et des légumes pendant la durée de la saison des récoltes. Pour certains légumes, comme les pommes de terre, les oignons et les betteraves, l'approvisionnement pourrait même se poursuivre une partie de l'hiver, selon les fermes.

D'ici à la fin du projet-pilote, on espère qu'une trentaine d'établissements auront modifié leurs pratiques d'approvisionnement alimentaire «afin de répondre davantage aux enjeux écologiques, sociaux, sanitaires, économiques et culturels posés par la question alimentaire».

Équiterre visitera d'ailleurs 11 régions du Québec cet automne afin de stimuler des initiatives locales en ce sens. Et au terme des trois ans de l'expérience, un guide d'implantation inspiré des expériences du projet-pilote sera mis à la disposition des établissements du Québec.

«Créer des liens directs entre fermes et établissements permet aux institutions participantes de bénéficier d'aliments frais de la ferme, tout en appuyant l'agriculture d'ici et en réduisant les kilomètres qu'auront parcourus ces aliments. Les établissements posent ainsi un geste solidaire et écologique», a expliqué Nadine Bachand, chargée de projet en Agriculture écologique chez Équiterre.

La sensibilisation des jeunes est aussi au menu. «Il

fait faire en sorte que les missions éducatives et de santé de nos écoles et de nos hôpitaux soient mises au service du développement de nos citoyens futurs qui devraient devenir des citoyens plus solidaires de leur milieu, plus solidaires de leur territoire nourricier», a fait valoir Frédéric Paré, coordonnateur du programme Agriculture écologique chez Équiterre.

«Ce projet amène les jeunes et leurs proches à s'intéresser, à comprendre et à devenir parties prenantes d'un cycle agro-alimentaire à dimension humaine», a justement soutenu Michel Grisé, directeur de l'école secondaire Euclide-Théberge à Marieville.

Et alors que le gouvernement libéral a déclaré la guerre à la malbouffe dans les écoles, il est plus que jamais essentiel d'élargir le concept d'une alimentation saine «pour y intégrer les questions de développement durable, de pérennité du système alimentaire et aussi la solidarité avec les producteurs du Québec», selon Nadine Bachand.

«C'est une responsabilité collective de protéger notre propre sécurité alimentaire en favorisant une alimentation locale bio quand c'est possible», a ajouté pour sa part M. Paré.

Même si l'on est aux premières livraisons de fruits et légumes, Frédéric Paré ne cache pas la volonté d'Équiterre d'interpeller la sphère politique pour étendre le projet à l'ensemble de la province. «Il y a une intention de politique-programme en bout de parcours. On veut cogner à la porte du gouvernement québécois pour dire: «est-ce qu'on pourrait imaginer quelque chose de plus costaud qui serait offert à l'ensemble des écoles et des hôpitaux du Québec?», a-t-il souligné.

Le gouvernement du Québec appuie déjà financièrement le projet, en partenariat avec le Fonds d'action québécois pour le développement durable.

Le Devoir

Équiterre est pour le gaz naturel, mais contre Rabaska

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le groupe écologiste Équiterre estime que le Québec «n'a pas besoin d'un port méthanier pour répondre à ses besoins énergétiques ou pour réduire ses gaz à effet de serre».

Dans une prise de position aussi claire que nuancée, le groupe Équiterre, récemment pris à partie par la coalition Québec-Kyoto pour son appui au programme gouvernemental de remplacement du mazout par le gaz que l'on a perçu comme un moyen d'avaliser le projet Rabaska, a décidé de mettre les points sur les «i» de façon à dissiper toute ambiguïté sur sa position.

Signée par le nouveau porte-parole du groupe, Steven Guilbeault, et le coordonnateur d'Équiterre, Sidney Ribaux, la déclaration d'Équiterre prend clairement position contre les ports méthaniers, comme le groupe l'a fait dans son mémoire sur le projet de Gros Cacouna, et contre le projet Rabaska, pour les mêmes raisons.

Mais, insistent les porte-parole d'Équiterre, le groupe écologiste est «favorable au remplacement du mazout lourd et léger par des sources ou procédés moins polluants, comme l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, mais aussi par le gaz naturel». Le gaz, rappelle les deux porte-parole, permet de réduire de 30 à 40 % les émissions des bouilloires de chauffage par rapport au mazout lourd, de 99 % les émissions de soufre, de 73 % celles des oxydes d'azote et de 98 % les particules fines cancérogènes.

Mais, ajoutent aussitôt Steven Guilbeault et Sidney Ribaux, «il est possible d'utiliser le gaz naturel pour remplacer le mazout, en partie, et ce, sans construire de port méthanier».

Si Québec, disent-ils, mettait en place des incitatifs financiers suffisants pour accentuer le recours à l'efficacité énergétique, au solaire passif et thermique, et massivement à la géothermie, «il serait techniquement et économiquement possible de réduire jusqu'à 100 % l'utilisation du mazout ou du gaz naturel dans les nouvelles constructions ou dans les rénovations majeures de bâtiments résidentiels, commerciaux ou institutionnels. Le gaz naturel ainsi économisé pourrait servir à convertir les industries qui carburant actuellement au mazout lourd après avoir fait le plein de mesures d'efficacité énergétique, mais pour qui les énergies renouvelables ne sont pas techniquement viables». Dans cette optique, le gaz naturel pourrait devenir une énergie de transition vers des sources d'énergie encore moins riches en émissions de carbone.

Équiterre renouvelle son appui à la politique de conversion de Québec, qui cible une réduction nette d'un million de tonnes de GES par année d'ici 2012 par le remplacement du mazout. Cet objectif implique que le Québec réduira sa consommation de mazout de 440 millions de litres, soit 25 % de l'actuelle consommation. Équiterre, qui réclame une réduction encore plus substantielle, insiste pour qu'un mandat soit confié à la Régie de l'énergie pour déterminer l'objectif le plus réaliste.

Une politique de conversion plus axée vers les énergies renouvelables pourrait, ajoutent les deux porte-parole d'Équiterre, produire des dividendes beaucoup plus rapidement du côté des émissions de GES que la construction d'un port méthanier, lequel n'aura pas encore vu le jour en 2012.

Le Devoir

Par un collectif d'auteurs
Directeur de la collection
Yvan RHEAULT

Collection
LÉZARDS PLASTIQUES

1^{er} cycle approuvé par le MELS

Manuels A, B et C - 20,50 \$ ch.
Guides A, B et C - 104,05 \$ ch.
42 affiches + valise - 204,75 \$

1^{er} cycle approuvé par le MELS.
2^e cycle en cours de parachèvement

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545

POUR VOUS TIRER
D'EMBARRAS

LES ACTUALITÉS

Le chef démissionnaire confirme son départ de la vie politique

L'héritage de Boisclair est jugé mince

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le chef démissionnaire du Parti québécois, André Boisclair, qui a annoncé officiellement hier, qu'il abandonnerait le 15 novembre prochain son siège de député de Pointe-aux-Trembles après 18 ans de vie politique, laisse un héritage que les politologues jugent très mince.

«Je quitte la politique en toute sérénité», a indiqué André Boisclair par voie de communiqué. «Les 18 dernières années passées en politique m'ont apporté de grands moments de joie, mais j'ai aussi connu des moments de difficulté, mais je n'ai jamais ressenti de regrets.»

Agé de 41 ans, André Boisclair a souligné qu'il avait des «projets pleins la tête et l'envie de travailler concrètement au développement durable de l'économie québécoise». Le député de Pointe-aux-Trembles accorde son appui à la chef actuelle, Pauline Marois. Mais, dans une entrevue qu'il a accordée au jour-

nal de Montréal, il n'a pas manqué de fustiger Bernard Landry qui l'a torpillé à la veille de la campagne menant aux élections du 26 mars, accusant l'ancien chef péquiste de «déloyauté». M. Landry s'est refusé à tout commentaire hier.

Dans un communiqué diffusé hier, Pauline Marois affirme qu'André Boisclair aurait pu faire partie de son équipe. «André est un homme compétent, intelligent et bourré de talents», avance la chef péquiste. «Certes, il a connu des moments difficiles, mais il a amorcé un travail qui s'avérait nécessaire au Parti québécois.»

Elu haut la main chef du PQ le 15 novembre 2005, André Boisclair a occupé cette fonction pendant un peu moins de 18 mois, démissionnant de son poste le 7 mai dernier après la raclée électorale du 26 mars alors que le PQ avait terminé troisième avec 28 % des suffrages.

Que ce soit comme ministre ou chef, l'héritage politique qu'il laisse n'est pas «majeur», selon Jean-Herman Guay, politologue de l'Universi-

té de Sherbrooke. «Je ne vois rien de particulier», a dit Réjean Pelletier, politologue de l'Université Laval. «Comme ministre de l'Environnement, il n'a pas laissé de marques indélébiles», estime-t-il. On lui doit une Politique de l'eau dont de larges pans ne sont pas appliqués. Il a été nommé ministre des Relations avec les citoyens en 1996, et de 1998 à 2001, il a été ministre de la Solidarité sociale. C'est en 2001 qu'il est devenu ministre de l'Environnement.

En revanche, André Boisclair a créé certaines premières. À 23 ans, il fut le plus jeune député à faire son entrée à l'Assemblée nationale. Il a aussi été le premier chef de parti politique majeur au Québec à s'afficher ouvertement comme homosexuel, a fait observer M. Pelletier.

«Sa carrière politique, ça montre les limites de l'image et de la forme en politique», juge Christian Dufour, de l'ENAP. «Ça montre les limites d'un personnage qui n'a pas de contenu». L'universitaire croit cependant que M. Boisclair a connu «un départ très digne» quand

il a abandonné «au bon moment» son poste de chef du PQ.

L'élection d'André Boisclair comme chef a marqué le début d'une remise en question du PQ, estime Jean-Herman Guay. «Il s'apprêtait à faire un réaménagement semblable à celui [entrepris par] Mme Marois», que ce soit sur la question nationale ou sur les questions sociales.

Selon le politologue, André Boisclair ne saurait être tenu seul responsable des déboires du PQ. Il est arrivé à la tête du PQ au moment où fait rage le scandale des commandites, ce qui dopait les appuis au parti souverainiste. Les conservateurs ont par la suite évincé les libéraux de Paul Martin, ce qui a changé la donne politique.

Le PQ est en déclin depuis 1995, a rappelé Réjean Pelletier. «Ce n'est pas quelque chose de ponctuel relié à André Boisclair», évalue-t-il. «Peu importe qui aurait été là [à l'élection de mars 2007], les résultats auraient été les mêmes.»

Le Devoir

La Commission Bouchard-Taylor en Montérégie

Un prêtre plaide en faveur de la laïcité

STÉPHANE BAILLARGEON

Tchador et burqa inquiètent certains Québécois, alors le prêtre Daniel Moreau a choisi de témoigner dans son propre uniforme professionnel hier, à Saint-Hyacinthe, devant la commission Bouchard-Taylor. Pas en col romain et en soutane, mais bien dans son uniforme de scout puisqu'il préside l'Association Baden-Powell de sa région.

«Des regards se tournent lorsque quelqu'un se distingue par son habillement», a expliqué le surprénant religieux venu parler favorablement de laïcité. «Je suis pour une laïcité ouverte», a poursuivi le grand monsieur habillé en petit gars, qui n'avait cependant pas poussé le zèle vestimentaire jusqu'au short kaki. «Je ne suis pas de la Grande Noireur, moi. La présence du religieux n'est pas totalement effacée pour autant. La distinction entre le privé et le public me semble même trop simpliste.»

Il a donné l'exemple du Club des petits-déjeuners et d'une association de réfugiés afghans accueillis dans le sous-sol de son église. «C'est donc un espace public. Doit-on y enlever les croix?», s'est-il interrogé sans fournir de réponse. Il s'est aussi prononcé pour la déconfessionnalisation intégrale des écoles. «Je suis très heureux que la catéchèse soit sortie des classes. Je suis très heureux d'être sur un terrain où maintenant les familles ont un vrai choix à faire.»

Toujours prêt, le curé-scout a terminé son intervention en souhaitant un joyeux Noël, un bon ramadan et un bon Yom Kippour à tous.

Autres témoins

Une douzaine de mémoires et une dizaine de témoignages ont été présentés pendant la journée devant la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

Et comme ailleurs en province, les mêmes thèmes reviennent en boucle depuis le début des travaux en septembre: la laïcité, les accommodements raisonnables, l'intégration des immigrants.

Dans les 15 prochaines années, la population de la région de Saint-Hyacinthe n'augmentera que de 2,15 % selon les projections des spécialistes. «Si nous voulons maintenir la croissance économique, il faut faire quelque chose», a résumé Jean-Marie Pelletier, du Forum 2020, une coalition sur l'avenir économique de la région des Mascoutins. Nous favorisons un apport croissant de l'immigration.»

Le groupe milite notamment pour la diffusion à l'étranger, par l'entremise des structures ministérielles concernées, de portraits précis des diverses régions du Québec. Pour Forum 2020, la «saine in-

tégration» reposera sur des faits et une bonne information pour les immigrants comme pour la société d'accueil, le rôle central de l'école, la sensibilisation des entreprises et des ordres professionnels.

«Vous avez entendu des problèmes jusqu'à maintenant, nous venons vous citer une success story», a dit Jacques Poirier, directeur de la Maison de la Famille des Mascoutins, un organisme qui a le mandat depuis 1999 d'accueillir les personnes immigrées et réfugiées dans la région. Le groupe leur offre des cours de francisation, de l'aide pour trouver un emploi ou un logement. «Nous avons constitué une banque de 300 propriétaires prêts à louer à de nouveaux immigrants», a expliqué une employée du centre communautaire.

Forum 2020 préconise la création d'un commissariat à l'immigration dans la région pour mieux coordonner les différentes mécaniques de sélection et d'intégration des travailleurs étrangers. La région reçoit environ 200 personnes par année et espère tripler ce nombre d'ici une décennie environ.

«On pense que nos infrastructures peuvent répondre à un apport plus massif d'immigrants», a dit M. Pelletier, directeur général de la chambre de commerce et de l'industrie Les Mascoutains. On est ouverts à ça.»

Il a distingué trois classes d'immigrants, celles des réfugiés, des regroupements familiaux et des travailleurs. «Le nombre des réfugiés diminue au profit des travailleurs. Il faut donc s'adapter aux besoins réels des entreprises. Nous n'avons pas seulement besoin de médecins ou d'enseignants. Notre région est basée sur un tissu de PME, et il faut lui fournir des travailleurs spécialisés.»

Joanie Rondeau, une Mascoutaine «maman de 21 ans» a témoigné à partir de son expérience personnelle. «Je suis née ici alors qu'il n'y avait pas de Noirs, pas de minorités visibles. J'ai vu arriver les immigrants et j'ai grandi avec eux.»

Elle a précisé trouver les néo-Québécois formidables, soulignant par exemple qu'ils prennent soin de leurs aînés. Elle s'est prononcée en faveur de mesures favorables de compromis, par exemple pour le port du voile (le hidjab couvrant le visage) dans les institutions publiques. Elle a aussi pris position pour des cours de philosophie plutôt que de religion aux enfants du primaire.

Les travaux se déplacent à Longueuil aujourd'hui. Le tour de Montréal, l'ultime et cruciale étape, ne viendra qu'en toute fin de parcours, du 26 au 30 novembre. Les organismes nationaux (syndicats, partis politiques, etc.) auront leurs audiences spéciales, dans la métropole, à la mi-décembre.

Le Devoir

L'imam Jaziri a été arrêté

ALEXANDRE SHIELDS

Le controversé imam montréalais Saïd Jaziri a été arrêté hier matin par les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada, en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Il a été conduit au Centre de prévention de l'immigration à Laval et devrait comparaître demain avant-midi devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui se penchera alors sur les motifs de détention. L'ensemble du dossier que l'Agence possède sur lui sera alors dévoilé. Il fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion du Canada depuis l'an dernier.

La porte-parole de l'Agence des services frontaliers du Canada, Karen Dionne, a été avare de commentaires sur le dossier particulier de Saïd Jaziri. «De façon générale, les motifs que nous invoquons pour demander la détention d'un individu sont que cette personne-là est inadmissible au Canada ou encore que nous avons des motifs de croire qu'une personne ne se présentera pas à son audience ou encore aux mesures de renvoi qui seront prises à son endroit», a-t-elle simplement expliqué. «On détient les personnes qui font l'objet de mandat d'expulsion du Canada», a aussi précisé Mme Dionne.

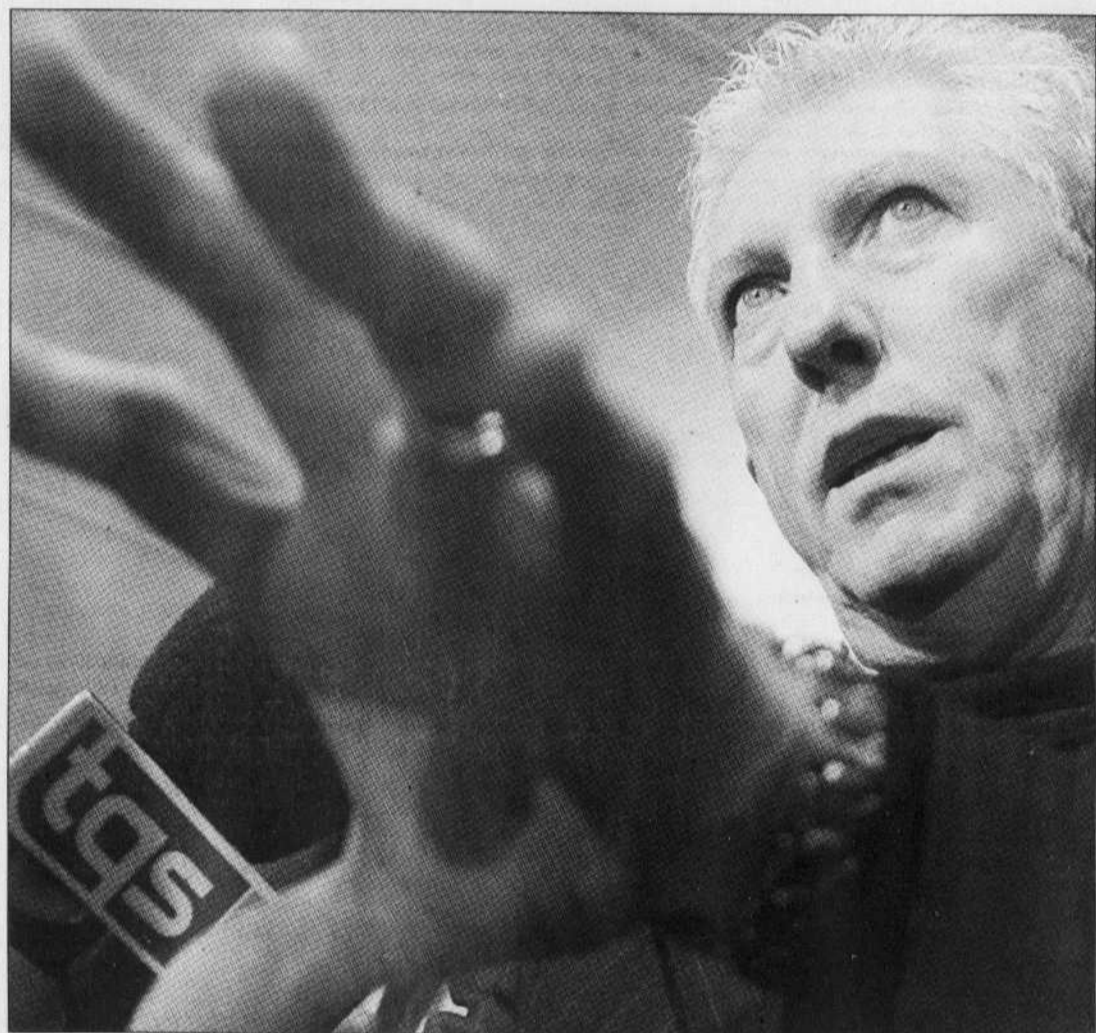
Le Tunisien d'origine est sans statut officiel au Canada depuis la révocation de son statut de réfugié l'an dernier. Il avait alors fourni de fausses informations sur son passé. Il n'avait notamment pas indiqué aux autorités canadiennes qu'il avait un casier judiciaire en France. M. Jaziri aurait aussi exagéré la menace qui pesait contre lui au cas où il serait renvoyé dans son pays natal. Il avait obtenu le statut de réfugié en 1998.

Saïd Jaziri réfute ces deux allégations, et soutient que son casier judiciaire a été effacé après qu'il eut accepté de collaborer avec les forces de sécurité françaises. Mais ses tentatives pour faire renverser la décision à son encontre, devant la Cour fédérale et la Cour d'appel du Québec, ont été infructueuses. L'imam a également échoué dans sa tentative d'obtenir un statut de résident permanent.

Le Devoir

Avec la Presse canadienne

Prêt pour la bataille électorale



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À QUELQUES HEURES du discours du Trône, le Bloc québécois semble fin prêt à aller en élections générales cet automne si le premier ministre Stephen Harper ne répond pas aux cinq conditions posées par le chef, Gilles Duceppe. «On a posé des conditions, on maintient ces conditions», a-t-il déclaré. «Si elles ne sont pas remplies, on n'appuiera pas le discours du Trône. Si cela veut dire d'aller en élections, on sera prêts.» Le comité électoral du Bloc s'est d'ailleurs réuni hier dans ses quartiers généraux de Montréal pour discuter du plan de campagne et de son cadre budgétaire.

Le Néorhino veut une armée de... clowns pour sauver le monde

ALEXANDRE SHIELDS

Si le discours du Trône ne passe pas avec succès le test des Communes aujourd'hui et que des élections fédérales sont déclenchées, le parti Néorhino, nouvelle mouture du parti Rhinocéros du Canada de Jacques Ferron, sera de la partie, programme électoral chiffré en main.

«On est prêts, peu importe ce qui arrive, parce qu'on va vers l'avenir. Qu'ils déclenchent les élections ou non, on continue», lance sans hésiter François Gourd, président des néos, fousloquage, maisologue et apprenti décepteur. M. Gourd dit d'ailleurs que sa formation, reconnue officiellement par Elections Canada, peut d'ores et déjà compter sur environ 25 candidatures.

«Pour un jeune parti qui n'a pas une cenne et qui n'a pas d'organisation, c'est pas mal», précise-t-il.

Et leurs adversaires politiques n'auront qu'à bien se tenir, puisque le manifeste lancé hier, L'Utopie réalisable, ne manque pas de panache. «L'axe principal, c'est qu'on abolit le budget militaire et qu'on récupère 18 milliards», souligne M. Gourd. Cette énorme envelop-

pe serait alors transférée en éducation, en santé et en culture.

On réserverait néanmoins cinq millions de dollars pour la création d'une «armée de clowns pour sauver le monde». Cinq autres millions seraient accordés au sculpteur Armand Vaillancourt, chargé d'ériger une immense sculpture «avec les carcasses des vieux sous-marins déseués achetés par le Canada».

Les Néos souhaitent aussi «récupérer rétroactivement toutes les évactions fiscales sur 10 ans», soit 30 milliards, «ou sûrement plus». On pourrait alors garantir l'éducation gratuite à tous les niveaux, en plus d'offrir «des bourses de survie pour étudiants démunis».

La culture recevrait une enveloppe bonifiée de quatre milliards, «pour avoir un des pays les plus crackpots et créatifs au monde», selon François Gourd. En santé, on préconiserait la «prévention», mais aussi «la propagation du rire et de ses vertus curatives».

En «écologie», on assure que toute exploitation des ressources naturelles sera nationalisée et Richard Desjardins se retrouvera au

poste de «ministre des Forêts». Les voitures polluantes seraient «interdites», remplacées par un réseau de transport en commun gratuit «et très efficace».

Les Néorhinos comptent également abolir le «gouvernement central du Canada», «responsable de toutes nos divisions», pour redistribuer le pouvoir de façon équitable entre les différents territoires et provinces. Le mode de scrutin proportionnel serait implanté, mais aussi le droit de vote des enfants.

Dans le secteur «Amour, tendresse et folie», on promet de créer «des escouades d'amour et de tendresse afin que tous soient cajolés et caressés». Sans oublier la nécessité de «réhabiliter la folie afin que les gens trouvent enfin l'équilibre intérieur».

«On ne souhaite pas tant que ça prendre le pouvoir, avoue toutefois M. Gourd. On veut surtout prendre la parole. Si les fous sont capables de faire un parti, de présenter des candidats, de présenter un manifeste, imaginez ce que des gens intelligents pourraient faire.»

Le Devoir

Monique SOUBLIÈRE, Francis J. BONKOWSKI et Rosalie BANKO
 Directeur: Francis J. BONKOWSKI

RIGHT ON!

Anglais langue seconde
 1^{re} année du 2^e cycle du secondaire

Facile à utiliser et répond à tous les critères du programme du MELS.

LIDEC Inc.
 514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
 Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Mario RIVEST

Collection Sciences humaines

UN QUÉBEC EN MARCHÉ 4^e secondaire

Formation générale des adultes
 SCH 4023-2

La démocratie et la culture au Québec.

LIDEC Inc.
 514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
 Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

→ À NE PAS MANQUER

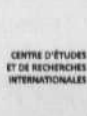
Ségolène Royal sur les ondes du Canal Savoir

Conférence prononcée lors de son passage à Montréal, le 19 septembre dernier

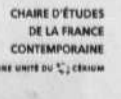
CE SOIR À 20 H

Un nouveau regard sur la Francophonie et le monde

EN COLLABORATION AVEC :



Université de Montréal



Université de Montréal

canal SAVOIR

HORAIRE COMPLET :
www.canal.qc.ca

PARTENAIRE MÉDIA :

LE DEVOIR

LE MONDE

Une campagne publicitaire

Des musulmans britanniques luttent contre les stéréotypes

KARINE LE LOËT

Londres — Elles sont apparues il y a quelques jours dans les rames du métro. Des centaines d'affichettes frappées de la mention «Fier d'être musulman britannique». L'une d'elles est ornée du sourire d'une policière encadrée du voile islamique. Penchée vers un jeune garçon, elle déclare: «Je pense que c'est mon devoir de protéger mon pays, mes concitoyens et de faire de notre quartier un endroit plus sûr pour tous.» Sur un autre bandeau, Michael Barry, un ex-présentateur d'émissions culinaires, se tient devant une salade et deux tomates, moulin de poivre à la main. Lui aussi se dit fier d'être un musulman britannique. Leurs deux visages s'affichent dans une rame sur quatre du métro londonien. D'autres les rejoindront bientôt: un médecin, un groupe de rap ou l'équipe féminine musulmane de football britannique.

Condamnation

Cette campagne prévue pour durer quatre semaines est signée Islam-is-peace (L'islam, c'est la paix). La petite cellule s'est formée au lendemain des attaques de juillet 2005 contre les transports publics londoniens. À l'heure où les Britanniques tournent un regard suspicieux vers la minorité musulmane, quelques amis font le tour de leur voisinage dans l'espoir de lever des fonds. Quelques jours plus tard, ils publient en pleine page du *Guardian*, du *Times* ou encore du *Sun* une condamnation des attaques. Deux ans plus tard, ils réitèrent la manœuvre au lendemain des attentats manqués à la voiture piégée à Londres et contre l'aéroport de Glasgow.

Aujourd'hui, l'équipe se compose d'une quinzaine de bénévoles autour desquels gravitent quelques électrons volontaires. «Il

était temps de passer de la condamnation à une démarche plus positive», explique Yusra Khreegi, l'une des organisatrices. «Il fallait lutter contre les stéréotypes négatifs associant l'islam au terrorisme. Montrer aussi que les musulmans contribuent à la société britannique à tous les niveaux», ajoute cette jeune femme qui porte le hijab. *Nous sommes, nous aussi, victimes des attaques des terroristes contre le territoire. J'étais dans le métro avec les autres le jour des attentats manqués du 21 juillet 2005.*

«Nous sommes, nous aussi, victimes des attaques des terroristes contre le territoire»

Une menace?

Elle brandit plusieurs sondages: 53 % des Britanniques voient dans l'islam une menace contre la démocratie libérale occidentale, selon une enquête datant d'août dernier. «Évidemment les médias et les partis extrémistes sont en partie responsables de ce résultat, regrette Yusra. Mais nous aussi. Nous devons cesser de discuter simplement de ces problèmes dans des cercles fermés et faire entendre notre voix.»

Lors du lancement de la campagne, politiciens et membres des organisations islamiques étaient présents pour afficher leur soutien. Mais Islam-is-peace n'est affilié à aucun groupe, évitant ainsi les clivages qui divisent la société musulmane britannique. «Nous ne sommes pas contre les organisations, nous les invitons à nous soutenir. Mais cela nous permet d'agir plus librement», avance prudemment Yusra.

Les affiches devraient investir les rues et les aéroports de tout le pays. Evoquant l'avenir, Yusra confie: «Nous envisageons d'aménager un bus de la paix qui véhiculerait une exposition sur l'islam dans tout le pays. Il y a encore des gens dans des villages de Grande-Bretagne qui n'ont jamais vraiment rencontré un musulman...»

Libération

La MONUC veut un désarmement

Kabila consulte à propos du général Nkunda

JOE BAVIER

Goma — Le président Joseph Kabila a rencontré hier à Goma, dans le Nord-Kivu, le chef de la mission de l'ONU au Congo démocratique (Monuc), ainsi que des ambassadeurs occidentaux sur la tactique à employer envers le général rebelle Laurent Nkunda.

Ce dernier a passé outre à la date butoir fixée au 15 octobre par le gouvernement de Kinshasa pour le début du désarmement de ses combattants tutsis en vue de leur intégration dans les rangs de l'armée nationale.

Le chef de la mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC), William Swing, a appelé hier les soldats insurgés à démobiliser au Nord-Kivu pour éviter une confrontation brutale avec l'armée et épargner les populations civiles.

Le refus de Nkunda d'obéir à l'ultimatum fait redouter l'imminence d'une nouvelle offensive d'envergure de l'armée gouvernementale contre les positions aux mains du général Nkunda dans l'est de l'ex-Zaïre, où des milliers de civils ont été chassés de leurs foyers par de récents combats.

Reflétant les craintes de la communauté internationale sur une offensive militaire gouvernementale attendue, le chef de la MONUC, et plusieurs ambassa-

deurs occidentaux ont rencontré Kabila à sa demande à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu.

Les ambassadeurs de la Grande-Bretagne, de l'Afrique du Sud, de France et de Belgique (l'ancienne puissance coloniale) sont au nombre des diplomates présents à Goma, ainsi que le chargé d'affaires américain.

«Un ultimatum a des implications militaires, c'est clair», a déclaré le porte-parole de Kabila. «La position du chef de l'État a toujours été de trouver une solution pacifique et durable, mais nous n'allons pas attendre éternellement», a-t-il expliqué.

Kabila, qui a juré de pacifier son immense et potentiellement riche pays après sa victoire aux élections de 2006, ne cache pas que sa patience est à bout avec le général rebelle, qui a pris les armes depuis trois ans.

Ce dernier affirme défendre les Tutsis congolais contre les attaques de rebelles hutus originaires du Rwanda voisin et qui sont, selon lui, soutenus par le gouvernement et l'armée de Kabila, ce que ce dernier nie.

Le général Nkunda, qui avait auparavant affirmé être prêt à inciter ses hommes à rejoindre les rangs de l'armée nationale, exige maintenant de nouvelles discussions avec le pouvoir sur les conditions d'un accord de réconciliation.

Agence France-Presse et Reuters

Le XVII^e congrès du parti communiste chinois

Hu réaffirme le rôle du PCC

Le parti doit garder la main haute sur les affaires du pays

Pékin — S'exprimant devant 2200 délégués lors de son discours d'ouverture du XVII^e congrès du Parti communiste, Hu Jintao, le numéro un chinois, a déclaré hier que le PC devait garder la haute main sur les affaires du pays.

Dans son rapport sur l'état de la nation devant ce congrès, qui va durer toute la semaine, Hu a assuré que le pays qu'il dirige depuis 2002 resterait sur la voie d'une économie de plus en plus ouverte, mais avait dû faire face à des problèmes sociaux et écologiques de taille sur fond de forte croissance.

Selon lui, l'avenir de la Chine est prometteur, et un certain assouplissement politique est possible, mais seulement dans la mesure où le PC continue à jouer un rôle prééminent dans la société.

«Nous devons défendre le rôle primordial du parti dans tous les domaines», a déclaré Hu, qui, outre secrétaire général du PC chinois, est président de la République et président de la puissante Commission militaire centrale. «La Chine traverse une phase de transformations vastes autant que profondes. Cela nous ouvre des possibilités sans précédent et nous confronte à des défis sans précédent», a-t-il dit dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale populaire (parlement), qui jouxte la place Tiananmen dans le centre de Pékin.

Le congrès du PCC, qui se tient tous les cinq ans, est l'occasion pour le parti d'expliquer ses orientations pour les cinq ans à venir et de faire entrer, par l'élection d'un nouveau comité central, de nouveaux membres au sein du bureau politique, dont le comité permanent est l'instance suprême du pouvoir.

Un an après avoir limogé de manière spectaculaire le dirigeant du PCC de Shanghai Chen Liangyu, accusé de corruption, le président chinois a prévenu que cette pratique demeurerait une menace et qu'elle était inacceptable. «Réprimer et endiguer la corruption est un enjeu politique dont dépend la survie du parti», a-t-il dit devant les délégués, au nombre



Le président Hu Jintao (deuxième à gauche) en compagnie des hauts dirigeants du PCC hier, à Pékin, lors de l'ouverture du congrès quinquennal.

desquels son prédécesseur, Jiang Zemin, qui paraissait sommeiller pendant le discours.

Hu a profité également de son rapport devant les délégués pour réaffirmer ses orientations en faveur d'une prospérité mieux partagée et d'une croissance mieux maîtrisée, cela pour que la Chine soit tout à la fois plus riche, plus forte et plus stable.

À mesure que l'économie enregistre progrès sur progrès, le PCC permettra aux citoyens chinois d'avoir un mot plus important à dire dans les affaires gouvernementales, a souligné Hu.

Main tendue à Taïwan

«La participation des citoyens aux affaires politiques se développera avec ordre et méthode, a-t-il dit. Il importe que le pouvoir s'exerce au grand jour, afin qu'il soit assumé de manière juste.»

«Ses déclarations sur le renforcement de l'implication des citoyens lais-

se entendre que l'une des manières par lesquelles vous pouvez renforcer la stabilité est de permettre à la population de s'engager davantage en politique», analyse David Zweig, de l'Université de Hong Kong des Sciences et de la Technologie.

«La participation des citoyens aux affaires politiques se développera avec ordre et méthode»

Une participation citoyenne plus grande ne devrait toutefois pas voir le jour au prix d'une remise en question du rôle dirigeant du Parti. Des opposants ont été arrêtés et des milliers de plaignants venus des provinces ont été rassemblés et tenus à l'écart le temps du congrès, pour les empêcher de venir présenter leurs doléances directement aux délégués.

La police s'est déployée en force à l'occasion de ce congrès, aux abords des grands hôtels hébergeant des délégués et sur la place Tiananmen, adjacente au parlement.

Pour Hu, l'enjeu principal de ce congrès sera de réduire l'influence politique de son prédécesseur Jiang

Zemin et de désigner, s'il le peut, son dauphin. Plusieurs noms circulent à cet égard, et notamment son poulain Li Keqiang (52 ans), et aussi et surtout Xi Jinping (54 ans), actuel chef du PC pour Shanghai et fils d'un ancien dirigeant, qui passe pour l'homme du compromis à même de succéder, à l'horizon 2012, à l'actuel numéro un, qui est âgé de 64 ans.

Si Hu Jintao parvient à l'objectif qu'il s'est assigné, sa doctrine politique, le «concept scientifique du développement», sera inscrit dans la Constitution, ce qui lui permettra de prendre sa place au côté de Mao et de Deng dans le panthéon des grandes figures du communisme chinois.

Evoquant les problèmes environnementaux, Hu a assuré qu'il continuerait à promouvoir une croissance équilibrée. «Nous allons améliorer le système de responsabilisation afin de réaliser des économies d'énergie, et réduire nos émissions, a-t-il déclaré. Notre croissance économique a un coût extrêmement élevé pour l'environnement.»

Reuters

Bush réclame une pression internationale énorme sur la junte birmane

L'envoyé de l'ONU demande que soient relâchés les prisonniers politiques

Le président des États-Unis, George W. Bush, a réclaté hier une «pression internationale énorme» sur la Birmanie pour obtenir que la junte accepte une transition vers la démocratie, tout en reconnaissant la difficulté de rallier le reste du monde derrière sa position.

«Une pression internationale énorme, pour faire comprendre clairement aux généraux qu'ils seront complètement isolés et ne seront pas acceptés dans la communauté internationale», a-t-il répondu à un auditeur qui lui demandait lors d'une réunion publique ce qui était nécessaire pour que le régime birman consente à plus de libertés.

Pour sa part, l'émissaire spécial de l'ONU pour la Birmanie, Ibrahim Gambari, a demandé à la junte militaire de relâcher tous les prisonniers politiques et a jugé «extrêmement préoccupante» la poursuite des arrestations après les manifestations de septembre en faveur de la démocratie. «Ces actes-là doivent cesser immédiatement», a dit Gambari au terme d'une rencontre d'une heure à Bangkok avec le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Nitya Pibulsonggram.

«Les Nations unies demandent au gouvernement du Myanmar qu'il libère tous les prisonniers politiques, dont ceux arrêtés au cours des manifestations», a ajouté le diplomate nigérian.

Gambari se trouvait hier à Bangkok, première étape d'une tournée asiatique destinée à rendre compte de la situation aux gouvernements de la région. Il espère conclure son

voyage par une nouvelle visite en Birmanie avant la fin du mois.

La Thaïlande a proposé la tenue d'un forum régional, avec notamment la Chine et l'Inde, pour inciter les militaires birmanes à accepter des réformes démocratiques.

À Londres, à l'issue d'une réunion sur les droits de l'homme, le premier ministre britannique Gordon Brown s'est déclaré disposé, avec d'autres dirigeants dans le monde, à accorder une aide économique à la Birmanie si la junte se montre prête à faire des gestes «en faveur de la démocratie et de la réconciliation».

Mais les militaires birmanes restent sourds à ces appels et s'en tiennent à leur propre «feuille de route vers la démocratie», un plan en sept points mis au point il y a quatre ans. «Nous irons de l'avant. Nous ne dévions pas de notre route», écrivait hier le journal officiel *Nouvelle Lumière du Myanmar*.

L'Union européenne a de son côté approuvé hier le principe de

nouvelles sanctions contre la Birmanie, y compris un embargo sur les bois et métaux birmanes, mais elles pourraient encore être modifiées en fonction des résultats de la mission de l'envoyé de l'ONU.

Dans un texte adopté hier à Luxembourg, les ministres européens des Affaires étrangères «jugent nécessaire d'accroître la pression directe sur le régime» birman, au moyen notamment d'un embargo sur les importations de produits forestiers, miniers et des pierres précieuses ainsi qu'un embargo sur les exportations européennes d'équipements destinés à ces secteurs.

En même temps, l'Union européenne se dit «prête à réexaminer, amender ou renforcer ces mesures à la lumière des résultats de la mission de M. Gambari et des développements sur le terrain».

Agence France-Presse et Reuters

Ankara va de l'avant

Ankara — Le gouvernement turc s'est réuni hier pour discuter du cadre légal d'une motion qu'il entend présenter au Parlement, autorisant une incursion militaire dans le nord de l'Irak afin d'en chasser des rebelles kurdes de Turquie.

«Les ministres vont discuter de la question. La motion sera envoyée au Parlement une fois qu'elle sera signée par tous les ministres», a déclaré un haut fonctionnaire du gouvernement.

Le gouvernement devrait demander au Parlement une autorisation valable pour un an pour une opération dans le nord de l'Irak, où le nombre de rebelles séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ayant trouvé refuge est évalué à 3500.

Le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan s'est dit prêt la semaine dernière à faire face à la réprobation internationale au cas où son pays déciderait d'attaquer les bases du PKK en Irak, affirmant que «le coût a déjà été calculé». Il a cependant souligné qu'aucune opération militaire n'était prévue dans l'immédiat, les Turcs voulant d'abord utiliser l'arme de la dissuasion.

Agence France-Presse

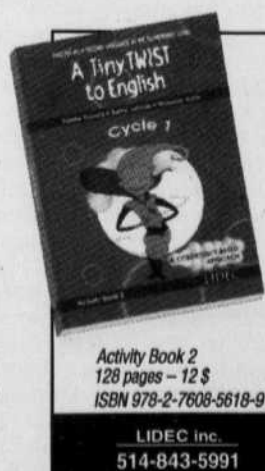
Le Conseil des gouverneurs de l'Université McGill est ravi d'annoncer que M. Robert Rabinovitch s'est vu confier un deuxième mandat de deux ans à titre de président du Conseil.

Président-directeur général de CBC/Radio-Canada, cadre de direction accompli et fonctionnaire de haut niveau, M. Rabinovitch est membre du Conseil des gouverneurs de l'Université McGill depuis 1997 et il le préside depuis 1999. Il est titulaire d'un B. Comm. de l'Université McGill ainsi que d'une maîtrise et d'un doctorat en économie et finances de l'Université de Pennsylvanie.

Avant de joindre CBC/Radio-Canada en 1999, M. Rabinovitch a été chef de la direction chez Claridge inc. Auparavant, il a occupé divers postes au sein de la fonction publique fédérale durant une vingtaine d'années, dont ceux de sous-ministre des Communications et de sous-secrétaire d'État, puis sous-secrétaire du Cabinet, Planification. Il a aussi siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises et organismes sans but lucratif et est présentement membre du comité consultatif des investissements de la Société de fiducie du Nunavut et du conseil d'administration du Centre universitaire de santé McGill.

En qualité de président du Conseil des gouverneurs de l'Université McGill, M. Rabinovitch est également président du comité exécutif et membre de quatre autres comités de direction. Son mandat à titre de membre et de président du Conseil des gouverneurs est reconduit à compter du 1^{er} janvier 2008.

Fondée en 1821, McGill est la principale université canadienne à forte intensité de recherche et jouit d'une réputation mondiale au titre de son corps étudiant et professoral exceptionnel, de ses travaux savants et de ses découvertes scientifiques.



Pamela GUNNING
Rachel LALONDE
Wynanne WATTS

A Tiny Twist to English

Anglais langue seconde
2^e année du primaire

Activity Book 2
128 pages - 12 \$
ISBN 978-2-7608-5618-9

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.



Robert Rabinovitch, Ph. D.

ÉDITORIAL

Règlement de comptes

Les livres de mémoires d'anciens premiers ministres pullulent ces temps-ci. Après celui de Brian Mulroney, voici Jean Chrétien qui, avec *Passion politique*, se fait à son tour auteur. Bien-tôt, Paul Martin les imitera, nous annonce-t-on. Écrire leur permet de nous présenter «leur» vérité. Pour partielle qu'elle soit, leur vision nous éclaire néanmoins. *Passion politique* nous permet ainsi de mieux comprendre les déboires d'aujourd'hui du Parti libéral.

Révélateur est cet aveu que l'ancien chef du Parti libéral aurait pris sa retraite de la politique au terme de son deuxième mandat à la tête du gouvernement, n'eût été l'impatience de Paul Martin et les manigances de ses «fiers-à-bras». Piqué au vif, il s'accrochera et demandera aux Canadiens un troisième mandat au cours duquel apparaîtront les signes de vieillissement de son gouvernement, en particulier dans le scandale des commandites.

Du point de vue de Jean Chrétien, les ministres avaient un devoir de fidélité. La loyauté au chef est ce qui a toujours fait la force du Parti libéral, rappelle-t-il. Sa réaction, qui relève de l'orgueil, car ce n'est rien d'autre que cela dont il s'agit, privera Paul Martin d'une transition dans des conditions optimales. En 2000, la fragmentation de l'opposition lui aurait permis de s'installer solidement au pouvoir à la tête d'un gouvernement majoritaire. Le gouvernement minoritaire que lui accordent les Canadiens en juin 2004 ne durera pas. On connaît la suite.

La rivalité entre les deux hommes a des origines lointaines. Jean Chrétien a toujours défendu un fédéralisme fort hérité de Pierre Elliott Trudeau. Dans la foulée du référendum de 1995, il raconte avoir rejeté un projet de décentralisation en faveur des provinces, convaincu qu'il était que le gouvernement fédéral doit disposer de normes et de programmes nationaux pour assurer l'unité du pays. De son côté, Paul Martin était porteur d'une vision plus respectueuse des compétences des provinces héritée de son père, Paul Martin. Leur premier affrontement, survenu en 1990 au congrès à la direction du parti où ils sont tous deux candidats, porte sur l'accord du lac Meech. Dans la campagne sourde qu'il mène

contre son chef à compter de 2000, Paul Martin fera valoir son ouverture au Québec et sa capacité à rallier les Québécois.

Ces rivalités ont laissé chez Jean Chrétien une amertume sans bornes. Cela va jusqu'à faire porter à son successeur la responsabilité des pertes de vie des soldats canadiens sur les «champs de bataille meurtriers entourant Kandahar». Affirmant qu'il avait toujours pris soin, comme premier ministre, de garder la mission canadienne hors des zones de combat en Afghanistan, il affirme que l'indécision de Paul Martin a fait que l'armée canadienne n'a eu d'autre choix que d'aller à Kandahar. Bref, il lui reproche littéralement d'avoir du sang sur les mains, et cela, sans égard aux liens partisans. Voilà qui s'appelle régler ses comptes!

Jean Chrétien avait la conviction que le Parti libéral ne souffrirait pas des luttes intestines sur son leadership. Cela ressort lorsqu'il aborde la réforme du financement des partis politiques qu'il imposa avant de partir et dont son parti pâtit durement aujourd'hui. Non seulement le Parti libéral n'a plus accès aux dons des grandes entreprises auxquelles il s'abreuvait, mais ses adversaires profitent de l'augmentation des contributions du gouvernement accordées en contrepartie. Cela aide le Bloc québécois. Mais, de se justifier l'ancien premier ministre, tant que le Bloc existe, il partagera le vote antilibéral avec les conservateurs, ce qui nous «permettra de prendre plus de sièges dans la province». Le calcul était machiavélique, mais sans rapport avec la réalité.

Fier de ses racines québécoises, Jean Chrétien n'a pas toujours su lire correctement l'état d'esprit des Québécois. C'est ainsi qu'il ne vit pas venir la montée du OUI au référendum de 1995. Pas plus qu'il ne pressentit la progression des conservateurs au Québec qui, mieux que les libéraux, semblent aujourd'hui en mesure de rallier les Québécois. L'ancien premier ministre n'a pas eu tout faux durant sa longue carrière, mais il est des erreurs de jugement dont son parti portera le poids pendant encore plusieurs années.

En plein vol?

Hier, le constructeur Airbus a remis les clés du premier A380 aux patrons de Singapore Airlines. Évidemment, au cours de la cérémonie, sourires et applaudissements ont ponctué les allocutions des notables. Mais, contrairement aux fêtes antérieures elle n'a pas fait illusion. Car, depuis les révélations du *Figaro*, il y a un mois de cela, un énorme scandale aux parfums autant financiers que politiques plombe la réputation d'une entreprise déjà mise à mal par les retards inhérents à la livraison de sa nouvelle génération de gros porteurs.

Voici de quoi il s'agit: selon un rapport de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le gendarme boursier, les 21 dirigeants du groupe EADS-Airbus ainsi que les deux actionnaires de référence, soit le conglomérat Lagardère, côté français, et le constructeur automobile Daimler, côté allemand, ont commis un délit d'initié. Dans leur analyse, les enquêteurs de l'AMF vont jusqu'à qualifier la malversation commise de «massive».

Plus précisément, on reproche au groupe imposant en nombre de cadres et d'actionnaires d'avoir retardé de plusieurs mois l'annonce des déboires techniques rencontrés dans la confection de l'A380 pour mieux se remplir les poches, au demeurant profondes lorsque l'on prend en compte l'énormité des sommes en jeu. Que l'on y songe: grâce à la vente des titres qu'il détenait dans EADS, Lagardère, et seulement lui, a empoché près d'un milliard de dollars.

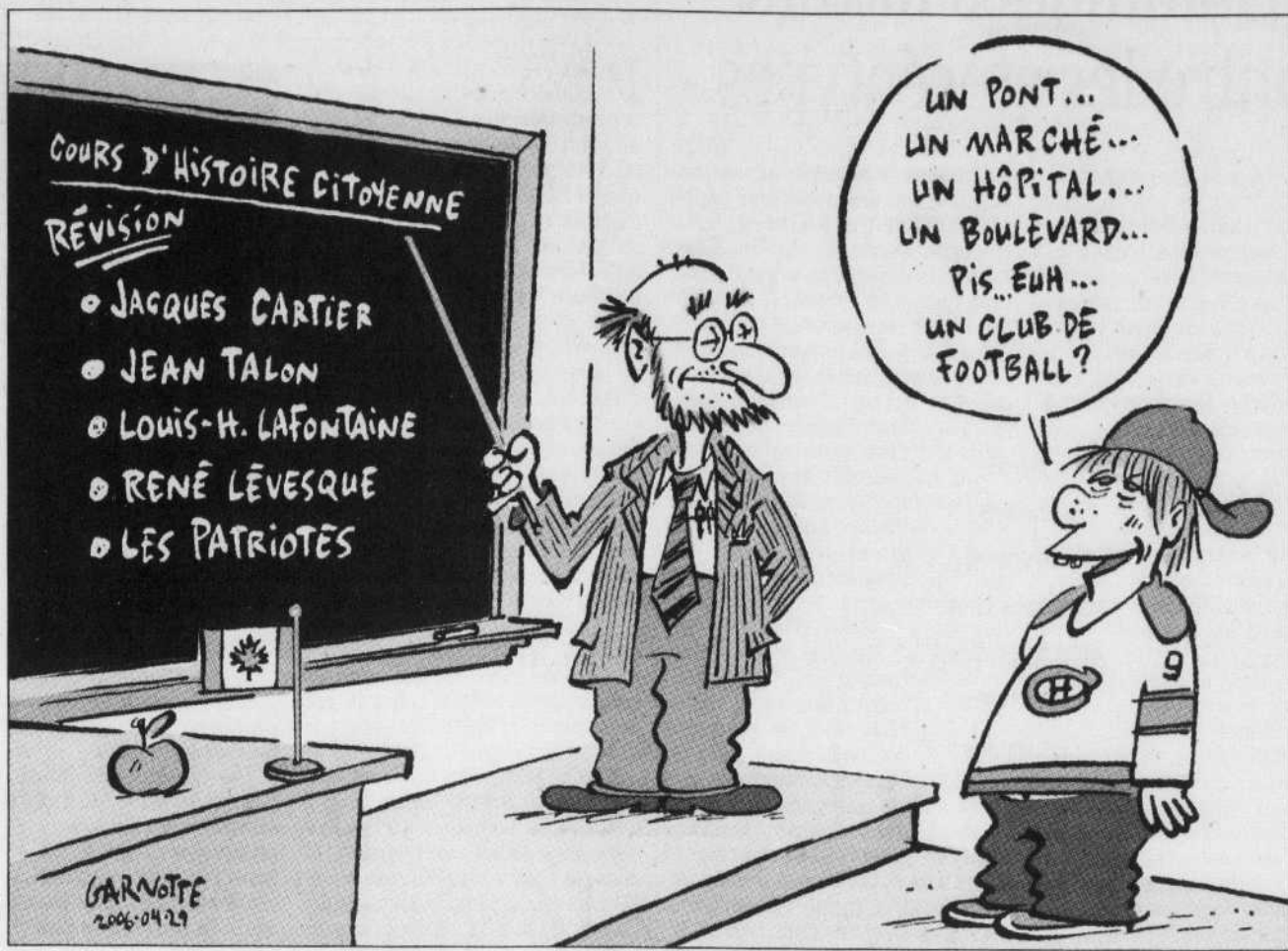
Et l'État? Là, c'est plus compliqué ou plus exactement opaque, les propos des uns contredisant ceux des autres. Si l'on croit Lagardère, le cabinet du premier ministre de l'époque, soit Dominique de Villepin, ainsi que le ministre des Finances d'alors, soit Thierry Breton, furent informés des déboires du A380 au moment où ces derniers furent constatés. Faux, vient de rétorquer l'ex-chef de gouvernement.

D'après lui, Lagardère aurait confié aux représentants de l'État qu'il avait l'intention de vendre ses actions en s'abstenant de les mettre au courant des retards du programme A380. Fait à noter, c'est à la Caisse des dépôts et consignations, l'équivalent à quelques mandats près de notre Caisse de dépôt, que Lagardère a vendu ses actions dont la valeur a fondu comme neige au soleil après la divulgation sur la place publique des problèmes de l'A380.

De fait, Lagardère est aujourd'hui accusé d'avoir roulé l'État en plus d'avoir effectué un délit d'initié. Et ce, afin de renflouer un groupe aux activités diverses qui va cahin-caha depuis qu'il en est le numéro un. Ici et là, on murmure que pour aider cette énorme entreprise l'Élysée serait intervenu discrètement. En tout cas, le gratin politico-financier de Paris souligne et répète que l'actuel patron de la Caisse des dépôts et consignations était secrétaire général adjoint de... l'Élysée à l'époque des faits. Tous les ingrédients propres à cette sale affaire permettent de reprendre à notre compte le constat fait de l'autre côté de l'Atlantique. A savoir que l'affaire EADS-Airbus va s'avérer le plus gros scandale de l'histoire de la V^e République.



Bernard Descôteaux



REPRISE

L E T T R E S

Il me tape sur les nerfs

Oui, il commence à me taper sérieusement sur les nerfs ce monsieur Harper!

Non seulement ne respecte-t-il pas sa promesse d'augmenter l'aide internationale (elle a régressé de 0,34 % à 0,30 % du PNB sous sa gouverne), mais son gouvernement est en train de larguer discrètement l'Afrique — le continent le plus pauvre — au profit de l'Amérique latine et, bien entendu, de l'Afghanistan.

Par la même occasion, il sabre joyeusement dans les liens étroits et plus que centenaires que le Canada — surtout le Québec — a tissés avec l'Afrique par l'entremise des innombrables missionnaires, coopérants et entreprises qui y ont œuvré.

Peut-être s'agit-il d'un élément de sa stratégie pour accroître le nombre de députés conservateurs au Québec? C'est à y perdre son latin!

Laurier Trahan
Gatineau, le 10 octobre 2007

Que je paie, que l'on paie

Va pour le principe du pollueur-payeur, dans tous les domaines de l'écologie. Ça fait 15 ans qu'on laisse les Québécois, citoyens et entreprises, utiliser l'approche volontaire et être sensibilisés à la cause... sans grand résultat.

Ça suffit. Plus personne ne peut plaider l'ignorance du problème et des moyens à entreprendre pour changer la donne. Mais pourtant, à part le bon geste du recyclage, il n'y a qu'une minorité qui semble mettre la main à la pâte. Sommes-nous au-dessus de tout? Naïfs? Paresseux?

Que l'on change donc de stratégie au plus vite, ce n'est plus le temps du volontariat. Je suis prête à payer et à faire encore plus d'efforts pour que l'on agisse collectivement, tout simplement.

MARIO DUMONT
Député de Rivière-du-Loup
Chef de l'opposition officielle

La semaine dernière, Jean Charest a rappelé sa conception étroite du rôle de l'État dans l'économie et son manque de vision alors que je m'inquiétais, comme beaucoup de Québécois, de notre situation économique et de la négligence dont fait preuve le gouvernement face aux prises de contrôle de plusieurs de nos fleurons par des entreprises étrangères.

Après bientôt cinq ans de gouvernement libéral, le Québec est de moins en moins performant par rapport à ses voisins. Tant sur le plan des exportations que du secteur manufacturier ou de l'industrie forestière, nous perdons du terrain et le gouvernement ne semble pas s'en inquiéter. Le constat est clair et le gouvernement doit sortir de l'immobilisme. Notre compétitivité et notre productivité en dépendent.

C'est en spectateur que le gouvernement a assisté, depuis 2003, à la prise de contrôle par des intérêts étrangers de plusieurs entreprises. À la liste déjà longue des Dometar, Abitibi Consol, Cambior, Sico et Molson, se sont ajoutées, dans les derniers mois, Alcan et BCE.

Nous ne trompons pas. Ce qui est en jeu aujourd'hui, ce n'est pas un débat stérile sur plus ou moins d'État dans l'économie. Plus personne, sauf peut-être au Parti québécois, ne pense encore que l'État peut faire mieux que le marché. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est l'autonomie économique du Québec.

J'ai exprimé la semaine dernière mes inquiétudes face à notre perte de contrôle sur

J'ai conscience que la qualité de l'environnement planétaire sera la source de tous nos ennuis à court, moyen et long terme, alors c'est ma priorité. Pour améliorer mon sort, celui de mes enfants, celui des riches et de l'économie, celui des pauvres d'ici et d'ailleurs, le sort de tous.

Geneviève Carrier
Gatineau, le 10 octobre 2007

La Commission Jean Charest

M. Jean Charest est un homme pressé, déterminé à avoir l'air décidé: autoroute 25, Rabaska et maintenant la Charte des droits et libertés. Plus besoin d'attendre la fin des audiences publiques et des recommandations de la Commission qu'il a lui-même créée; la Charte des droits et libertés sera modifiée pour que le principe de l'égalité femmes-hommes prime désormais la liberté de religion.

Profitant du dépôt du mémoire du Conseil du statut de la femme (CSF), présidé par Mme Christiane Pelchat, ancienne députée libérale et récemment chef de cabinet libéral, M. Charest coupe l'herbe sous les pieds de MM. Gérard Bouchard et Charles Taylor. Il y aurait déjà consensus à la Commission, selon sa ministre St-Pierre. MM. Bouchard et Taylor voudraient continuer à sonder la population et faire des recommandations? Mal leur en prit: la décision a été prise pour eux, en haut lieu.

Leur Commission a toujours sa raison d'être? Devant ces manipulations politiques, rien n'est moins sûr. Reste-t-il aux coprésidents un autre choix honorable que de remettre leur démission?

Fred A. Reed
Robin Philpot
Le 12 octobre 2007

La liberté religieuse et les catholiques d'ici

Avec la commission Bouchard-Taylor, il y a tout un remue-ménage qui se fait au Québec. Les catholiques d'ici prennent de plus en plus conscience des enjeux socioreligieux qui affectent notre vouloir-vivre collectif. Le pluralisme religieux, c'est-à-dire le fait qu'il y ait plusieurs religions qui cohabitent ensemble sur le même territoire, bouleverse les façons de penser la place de la religion dans l'espace public.

Alors que bon nombre d'intellectuels se prononcent pour une laïcité fermée en niant la pertinence de la religion dans la vie sociale, d'autres penseurs, plus modérés, se mobilisent pour défendre la liberté religieuse qui correspond à une «saine laïcité». En effet, une laïcité ouverte est acceptable à la condition qu'elle accorde aux familles la liberté de choisir les écoles et autres moyens d'éducation qui répondent à leurs convictions religieuses.

Actuellement, des familles catholiques, mais aussi des chrétiens d'autres confessions, travaillent ensemble pour que l'État québécois respecte la liberté religieuse des familles. Une marche et un grand rassemblement seront d'ailleurs organisés le samedi 20 octobre prochain, à Québec, afin de revendiquer un droit fondamental des parents, celui de pouvoir décider du type d'enseignement religieux que peuvent recevoir les enfants à l'école.

Les familles catholiques, mais aussi les gens d'autres confessions chrétiennes, de toutes les régions du Québec sont donc invitées à prendre part à cette journée organisée par la Coalition pour la liberté en éducation (CLE).

Michel Labonté
Windsor, le 10 octobre 2007

LIBRE OPINION

Autonomie économique: un devoir de leadership

certaines de nos grandes entreprises, notamment, sur le rôle que la Caisse de dépôt et placement devrait jouer lorsque de telles manœuvres se dessinent.

Cette préoccupation est d'ailleurs partagée par plusieurs, aussi bien au Québec que dans le reste du Canada. C'est ainsi que, récemment, le ministre fédéral des Finances déclarait: «Il importe que nous protégiions le Canada et les éléments d'actif canadiens dans certaines circonstances où des entreprises étrangères pourraient intervenir.» Aussi, Laurent Beaudoin, patron de Bombardier, affirmait en mai dernier: «On doit tous se poser la question. Il y a plusieurs intervenants qui arrivent pour ne faire que des gains rapides lors d'acquisitions. Il ne faudrait pas avoir au Canada uniquement des filiales de compagnies étrangères. Ce serait au détriment de l'économie canadienne.» Enfin, encore en mai dernier, Henri Massé, président de la FTQ, s'est également montré inquiet de voir une entreprise québécoise de l'importance d'Alcan passer aux mains d'intérêts étrangers.

Jean Charest ne voit plus la nécessité d'être «Maîtres chez nous». Il a toujours été très clair, pour moi et comme chef de parti, que le dirigisme étatique, qui a caractérisé les années au pouvoir du Parti québécois et qui a mené la Caisse de dépôt et placement à se lancer dans de multiples aventures périlleuses, n'a jamais été une avenue envisageable.

Mais il est de mon devoir de chef de l'opposition officielle de mettre en garde les Québécois contre le glissement actuel. L'initiative privée peut et doit prendre plus de place dans l'économie québécoise. Toutefois, cette nécessité ne doit pas être un prétexte pour libé-

rer l'État de ses responsabilités face à l'autonomie de notre économie. D'ailleurs, il faut rappeler que le mandat actuel de la Caisse de dépôt et placement du Québec est clair. Il lui appartient de «gérer en recherchant le rendement optimal du capital de ses déposants tout en contribuant au développement économique du Québec».

Ce mandat, il faut aujourd'hui que le gouvernement le rappelle aux dirigeants de la Caisse alors que nous apprenions en fin de semaine que le Québec ne compterait que pour 15,7 % de l'actif total des déposants géré par la Caisse. Mais ce qui est plus grave encore, c'est que près de la moitié des actifs détenus par la Caisse au Québec porte exclusivement sur des obligations émises par le gouvernement et les organismes du secteur parapublic. C'est donc dire que seulement 8 % des actifs de la Caisse sont directement investis dans notre économie.

Investir au Québec, investir dans des entreprises comme BCE ou Alcan, ce n'est pas «jouer au Monopoly» avec l'argent des retraités.

Ce qui est bon pour les retraités ontariens, qui, avec Teachers, ont investi dans BCE, ce qui est bon pour une multinationale comme Rio Tinto, qui a pris le contrôle d'Alcan, est aussi bon pour les travailleurs et les retraités québécois.

La Caisse de dépôt et placement du Québec a été créée à l'origine pour nous permettre de devenir «Maîtres chez nous». Aujourd'hui, avec la négligence dont fait preuve le gouvernement, on a l'impression de revenir 50 ans en arrière et de laisser des entreprises étrangères nous dépouiller de nos richesses. Le gouvernement de Jean Charest est maintenant bien loin de la vision de Jean Lesage.

IDÉES

LIQUIDITÉ: RADIOGRAPHIE D'UNE CRISE EN SURSIS



La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, doit permettre aux Québécois de profiter de la concurrence internationale tout en misant sur des objectifs d'excellence sur le marché intérieur.

La troisième option de Monique Jérôme-Forget

CLAUDE BÉLAND,
ROSAIRE COUTURIER,
ANDRÉE DE SERRES,
REYNALD HARPIN, ROBERT
POULIOT ET MICHEL RIOUX

Membres de la
Coalition pour la protection des investisseurs

Dernier de deux textes

Deux ans après Norbourg, le «démon à trois lettres» refait surface avec l'affaire des papiers commerciaux adossés à des créances (appelés PCAC) non bancaires. C'est le risque «phi», le symbole grec pour le risque de confiance qui décrit les valeurs et le mode de relation entre clients et professionnels de l'industrie fiduciaire des régimes d'épargne et de retraite, des gestionnaires de fonds, des courtiers et des gardiens de valeurs. Si Norbourg implique un cas de fraude, la crise actuelle révèle les effets d'une confusion de responsabilités qui caractérise l'industrie fiduciaire et d'une influence décroissante des régulateurs canadiens sur la stabilité des institutions canadiennes.

Quatre composantes de la crise actuelle échappent au contrôle du système canadien de surveillance. Les dizaines de fonds communs canadiens contaminés par les PCAC avaient beau avoir les mêmes caractéristiques monétaires qu'un dépôt à court terme auprès d'une banque, leur contenu n'était pas couvert par l'assurance dépôt qui protège les clients de banques. Le papier commercial est une valeur mobilière traitée par les courtiers mais «exemptée» de réglementation, encore plus lorsque ces papiers sont émis par des institutions non bancaires représentant le tiers du marché sans la moindre soupape de sécurité auprès de la Banque du Canada. Les agences de notation, notamment DBRS à Toronto, ne sont pas réglementées. Et les plus gros investisseurs, y compris les fonds de pension dont dépendent des centaines de milliers d'employés, sont traités comme des «investisseurs qualifiés» capables de se protéger eux-mêmes!

Si les banques «ne sont plus tout à fait des banques» à cause de la domination croissante de leurs activités fiduciaires, la crise de PCAC révèle un fait troublant: le risque «phi» fragilise de plus en plus les assises de crédit qui forgeaient jadis leur stabilité. Selon Ying Liu, anciennement du département d'analyse monétaire et financière de la Banque du Canada, et Christian P. A. Calmès, professeur d'administration à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), les revenus bancaires sont de plus en plus volatiles par suite d'une exposition accrue au marché de capitaux.

En vingt ans, la volatilité des revenus bancaires canadiens a doublé alors qu'elle est restée relativement stable aux États-Unis. Plus grave encore, la transformation en supermarchés financiers, loin de diversifier les risques des banques, a aiguë encore plus leur vulnérabilité aux fluctuations de marché et de cycles économiques. Leur niveau de rentabilité, adapté aux risques engrangés, ne reflète plus leur niveau de sécurité qui s'est détériorée. Bref, les banques «jouent la banque» en dépendant de plus en plus du «démon à trois lettres». «Et la crise actuelle n'a fait que renforcer nos conclusions», affirme aujourd'hui M. Calmès qui avait été à l'origine de l'étude en 2004 alors qu'il était encore à la Banque du Canada.

L'effet boomerang de la politique d'autruche

Le fait que les plus grandes institutions comme la Caisse de dépôt (CDP), qui a forgé Conventree et en est toujours actionnaire, le Conseil du trésor de l'Alberta (ATB), et l'Ontario Financing Autho-



David Dodge, grand patron de la Banque du Canada. Les dizaines de fonds communs contaminés par les PCAC n'étaient pas couverts par l'assurance dépôt.

riety, des caisses de retraite réputées comme Teachers, PSP et Poste Canada, les grandes organisations de fonds comme Altamira, Legg Mason et de nombreuses trésoreries de sociétés commerciales aient été intoxiquées pour plus de 20 milliards de dollars, démontre une fois de plus le mythe voulant qu'il n'y ait pas de danger de contagion entre investisseurs avertis et grand public.

Cette croyance réglementaire ignore l'effet domino que la crise vient d'engendrer dans le monde et qui finit toujours par heurter le particulier comme un boomerang. Si ces investisseurs étaient assujettis aux mêmes conditions générales, les régulateurs auraient peut-être pu intervenir plus rapidement pour faciliter l'arrimage de risques et le dénouement de nombreux conflits découlant des multiples rôles que les banques jouent entre celui d'arrangeur, d'administrateur, de distributeur et d'émetteur de PCAC, ou d'acheteur et de vendeur de protection contre défaillance de crédit des créances sous-jacentes. Comme si un conseiller dit indépendant vous recommandait le fonds qu'il gère, administre, conserve et distribue en même temps, une pratique découragée par n'importe quel régulateur!

C'est ici qu'il faut tirer les leçons de cette crise: comment expliquer que les institutions québécoises aient été les plus contaminées au Canada par ces PCAC non bancaires? Est-ce parce que le marché avait moins accès aux conduits bancaires ou que son leadership en matière de dérivés au Canada exposait spécialement le Québec? Si la Banque du Canada a ouvert ses guichets aux négociants de conduits bancaires et appuyé les banques et la Caisse centrale, aurait-elle pu assurer plus de liquidité sur le marché? Si les dirigeants de Coventree, le parrain des plus grands conduits non bancaires canadiens avec plus de la moitié des PCAC canadiens, prévoient depuis décembre 2006 le danger d'un «ouragan» capable de déstabiliser le marché des PCAC, comment se fait-il que les régulateurs canadiens et les institutionnels n'aient rien vu venir? S'il est encore trop tôt pour prédire des pertes importantes, les enjeux n'en restent pas moins colossaux.

Quel avenir pour l'Autorité des marchés financiers?

Ces questions en soulèvent une autre sur l'avenir de l'Autorité des marchés financiers qui, deux ans après Norbourg, cherche encore son souffle. Un débat fait de plus en plus rage au Canada: faut-il oui ou non adopter une Commission nationale des valeurs mobilières, sur le modèle de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, pour renverser la réputation croissante du pays comme le «far west

occidental» de la finance? Et une telle commission suffirait-elle à renverser la vapeur?

Le gouvernement Charest dit non. Mais quelle solution de rechange propose-t-il? Un système de passeports par lequel une organisation professionnelle, enregistrée en Alberta, peut opérer au Québec sans s'y enregistrer de nouveau. Tant que cette approche n'oblige pas le Québec à diluer à la baisse ses normes réglementaires, personne ne peut s'opposer à cette forme d'ouverture. Mais dans sa précipitation de vouloir écarter à tout prix une commission nationale, le Québec harmonise à la baisse, comme l'exemple du règlement 81-107 sur les comités d'examen indépendant le montre, vidés qu'ils sont de la moindre responsabilité fiduciaire. Ce règlement était piloté par la commission ontarienne qui n'a pas rejoint le système du passeport et qui a contribué à diluer de manière significative sa portée. La Colombie-Britannique, pourtant l'un des alliés stratégiques du Québec, a imposé sa propre règle: les institutions désireuses de n'opérer que dans la province sont libres de se doter d'un tel comité.

La troisième option pour la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, serait un compromis historique qui permettrait enfin aux Québécois de profiter de la concurrence internationale, tout en misant sur des objectifs d'excellence sur le marché intérieur, sans devoir faire de compromis. Harmonisation n'est pas synonyme de dilution, surtout si le Québec adopte une réglementation de principes plutôt que de règles, beaucoup plus souple et adaptée aux nouvelles conditions des marchés financiers.

Tant et aussi longtemps que la SEC américaine entretenait jalousement son protectionnisme, cette option était difficile à accepter. Comme le soulignaient certains législateurs à Québec, accepter une commission nationale pour le reste du Canada en conservant l'AMF pour le Québec équivalait à se «peinturer dans un coin» et à isoler la province.

Mais dès lors que les autorités américaines et européennes se montrent prêtes depuis cette année à conclure des accords de réciprocité avec des régulateurs de même qualité, le Québec ne serait plus isolé. Cela ouvrirait les frontières et contribuerait à élargir considérablement l'offre de services financiers à meilleur prix dans la province. Libre alors au reste du Canada de les laisser entrer ou pas! Trente ans après avoir créé le précédent canadien de la Régie des rentes et de la Caisse de dépôt, dont Ottawa a ensuite emboîté le pas, le temps est peut-être venu de faire une nouvelle avancée. C'est ce qu'on appelle la politique de réglementation la plus favorable.



Norman Spector

Quel cynisme!

La chronique de Norman Spector est publiée exceptionnellement aujourd'hui plutôt que jeudi.

Personne ne peut savoir avec certitude si les Canadiens se rendront aux urnes avant Noël, pas même le premier ministre Stephen Harper! Certes, la popularité des conservateurs a grandi dans les dernières semaines. Mais M. Harper pourrait tout aussi bien conclure que c'est en gouvernant que les Canadiens apprécieraient le plus son gouvernement. D'un autre côté, il sait sans doute que son parti a perdu une part de ses appuis pendant la dernière session parlementaire, une tendance qui pourrait reprendre une fois que la menace d'une élection aura été balayée.

La semaine dernière, les Canadiens ont été les témoins de signaux contradictoires de la part des conservateurs. Un rapport obtenu par la Presse canadienne nous a appris que le gouvernement prévoyait inclure une clause dans son discours du Trône afin de forcer les libéraux à appuyer sa position environnementale s'ils veulent éviter une élection. Au même moment, M. Harper créait un comité sur l'avenir de la mission en Afghanistan et redéfinissait les objectifs du Canada en s'inspirant de ce que George W. Bush a fait en Irak en mettant en avant un retrait progressif de nos forces. M. Harper a fait ainsi d'une pierre deux coups, ce comité ayant l'avantage de poser un problème politique à Stéphane Dion, tout en lui enlevant un épine du pied pour les élections.

Si M. Harper désire vraiment une élection hâtive, les libéraux ne pourront pas l'en empêcher. Le premier ministre pourrait même aller jusqu'à demander à ses députés, à l'exception d'une poignée, de s'absenter lors du vote sur le discours du Trône. Trop cynique? Sans doute. Mais pas plus que ne l'est l'intention des libéraux d'appuyer dans un nombre suffisant le discours du Trône afin d'éviter une élection et d'attendre le moment opportun de défaire le gouvernement.

À voir la réaction engendrée par un plan qui, pour la première fois dans l'histoire du Canada, propose de constituer une «opposition absente» sur la colline parlementaire, il semble qu'un tel cynisme ne tombe peut-être plus au-dessous des normes jugées maintenant acceptables à Ottawa. Cela n'empêche pas ce plan de match d'être parfaitement idiot. Le rôle de l'opposition officielle est de s'opposer au gouvernement et de présenter une solution de rechange aux Canadiens. Tandis que plusieurs libéraux citent comme un précédent le dernier discours inaugural du gouvernement Charest, je tiens à leur rappeler que le Parti québécois n'est plus l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Ça fait des mois déjà que Stéphane Dion dit aux Canadiens que les changements climatiques sont une menace quasi existentielle. Dans ces conditions, comment peut-on concevoir qu'il appuiera cette semaine un gouvernement qui a abandonné le protocole de Kyoto? On peut déjà imaginer la publicité électorale qu'en feront les conservateurs, alors qu'il s'amuserait à superposer des extraits du discours du Trône avec d'autres extraits dans lesquels M. Dion se présente comme un homme de principe et d'intégrité.

Si cela ne suffit pas à convaincre le chef libéral des désavantages de cette stratégie suggérée par certains de ses députés, il devrait réfléchir à la montée du NPD. J'imagine que Jack Layton revise déjà ses notes au sujet de M. Dion, lui qui, par le passé, avait pourtant jugé qu'il était trop intègre pour être élu chef du Parti libéral du Canada. D'autant qu'avec les dernières élections partielles au Québec, M. Layton ne tardera pas à se présenter comme la véritable opposition aux conservateurs, en particulier en Ontario et en Colombie-Britannique.

Peut-être M. Dion n'a-t-il pas encore approuvé cette stratégie, ce qui pourrait expliquer son profil bas dans les jours suivant la conférence de presse récente de M. Harper. Cependant, si M. Dion ne désavoue pas bientôt cette stratégie, comment les conservateurs devront-ils réagir?

D'abord, le leader du gouvernement en Chambre devra informer les libéraux que la députation conservatrice complète ne sera pas présente lors du vote sur le discours du Trône. Si M. Dion prévoit donc vraiment poursuivre cette stratégie, il serait avisé de faire en sorte que tous ses députés, y compris ses porte-parole les plus célèbres (qui auraient pour tâche de défaire le gouvernement dans les semaines à venir), soient en Chambre pour appuyer le programme du gouvernement par voix enregistrée. En second lieu, le gouvernement ne devrait pas se peindre dans un coin en annonçant devant son discours du Trône lesquels de ses projets de lois jugés tenus comme des mesures de confiance.

Finalement, le texte du discours du Trône devrait permettre de clairement distinguer les politiques conservatrices. Sur l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser, par exemple, le gouvernement pourrait opposer son fédéralisme d'ouverture à l'arrogance que montrent les libéraux à l'égard des provinces. Sur les changements climatiques, le gouvernement pourrait expliquer qu'un accord efficace et conforme aux intérêts nationaux du Canada doit aussi tenir compte des émissions du leader mondial, la Chine, et de notre partenaire commercial principal, les États-Unis.

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail.

spector@globeandmail.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-André Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Emilie Follie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué Internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Sondage), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), À l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cinéma Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; À l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufrais (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Émond (communiqué à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spécl (Québec), Monique Bérubé (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chréten, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaf, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zermatti, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

RICE

SUITE DE LA PAGE 1

«Ce qui est maintenant en discussion, c'est un document commun qui s'attaquera sérieusement aux questions de fond. Nous avons parcouru beaucoup de chemin, et il nous en reste encore beaucoup à parcourir», a martelé le responsable du département d'État. «Franchement, nous avons mieux à faire que d'inviter les gens à Annapolis si c'était simplement pour la photo», a-t-elle ajouté.

Selon elle, le président George W. Bush, à l'initiative duquel se tiendra la réunion, a fait de la création d'un État palestinien indépendant «l'une des plus importantes priorités de son administration durant ce qui reste de son mandat».

Fixer une échéance

M. Abbas a pour sa part affirmé avoir demandé à Mme Rice d'aider les Palestiniens «à obtenir la fin de toutes les activités de colonisation [israélienne], l'arrêt de la construction du mur [la barrière de séparation érigée par Israël en Cisjordanie] et la confiscation des terres».

Il s'est inscrit en faux contre les déclarations du premier ministre israélien, Ehoud Olmert, qui s'est dit dimanche opposé à un calendrier régissant les négociations qui devraient s'engager dans la foulée de la réunion internationale.

«Concernant les négociations, elles ne seront pas ouvertes indéfiniment. Il faut fixer une échéance afin qu'on puisse aboutir à des résultats», a dit M. Abbas. Il a énuméré les points précis qu'il souhaitait voir mentionnés dans le document conjoint: les frontières, le statut de Jérusalem, les réfugiés, la colonisation et l'eau.

Dans des déclarations à un groupe de journalistes après son retour à Jérusalem, Mme Rice a toutefois estimé que ce document n'avait pas besoin d'être détaillé ni de comprendre un calendrier.

«Un document n'a pas besoin d'être détaillé pour être sérieux, il n'a pas besoin d'être détaillé pour être substantiel. Je pense que tout le monde comprend que, s'il aborde la création d'un État palestinien, il aborde les questions clés», a expliqué Mme Rice.

Les équipes de négociateurs israéliens et palestiniens se sont rencontrées une nouvelle fois hier pour poursuivre la rédaction du document commun, sur lequel Rice a dit n'attendre aucune percée durant ses quatre jours de visite. Mais la secrétaire d'État, qui compte revenir dans la région d'ici quelques semaines, a prévenu qu'elle était résolue à consacrer à ce processus le maximum de son temps.

La rencontre à Jérusalem a duré deux heures. Elle doit être suivie de deux autres réunions cette semaine, selon la délégation palestinienne. La délégation palestinienne à ces négociations est dirigée par l'ancien premier ministre Ahmed Qorei et la délégation israélienne par la ministre des Affaires étrangères, Tzipi Livni.

M. Olmert, qui s'est entretenu dimanche avec Mme Rice, s'est efforcé de tempérer les espoirs suscités par la réunion internationale, affirmant que l'élaboration d'une déclaration commune n'était pas une condition préalable à sa tenue.

Mme Rice, arrivée dimanche en Israël pour sa septième mission au Proche-Orient depuis le début de l'année, doit se rendre aujourd'hui en Égypte pour une brève visite avant de retourner à Jérusalem. Elle achèvera sa mission jeudi.

Son homologue égyptien Ahmed Aboul Gheit a suggéré de reporter la conférence, estimant que l'absence d'un accord sur un document substantiel réduirait les chances de paix.

Partage de Jérusalem

Dans un discours prononcé hier à la Knesset, Olmert a laissé entendre qu'Israël envisagerait de céder des quartiers palestiniens périphériques de Jérusalem dans un futur accord. Ancien maire de Jérusalem, Olmert a mis en cause la décision d'intégrer ces quartiers dans les limites municipales élargies de la ville après la prise du secteur arabe par Israël en 1967.

«Était-il nécessaire d'inclure le camp de Chouafat, Arab al Sawahre, Wallaje et d'autres villages pour conclure qu'il s'agissait là de Jérusalem?», a-t-il demandé dans ce discours évoquant la mémoire d'un ministre tué par des Palestiniens en 2001. «Il est permis de poser des questions légitimes», a ajouté Olmert. La semaine dernière, son adjoint Haim Ramon avait estimé qu'Israël devait se tenir prêt à engager des négociations avec les Palestiniens sur un partage de Jérusalem et sur l'abandon de l'autorité exercée sur certains de ses sanctuaires religieux.

Mme Rice a par ailleurs implicitement exclu hier que la réunion internationale de novembre traite de la question du Golan, alors que la Syrie en fait une condition à sa participation. «C'est une réunion sur la question israélo-palestinienne», a déclaré Mme Rice à la télévision publique israélienne. «Cela dit, les États-Unis sont parfaitement conscients qu'au bout du terme, il faudra un règlement de paix global au Proche Orient [...], ce qui implique bien évidemment une solution aux problèmes opposant Israël et la Syrie», a-t-elle ajouté.

Elle a rappelé que la Syrie est membre du Comité de suivi de la Ligue arabe en ce qui concerne la question palestinienne et qu'à ce titre elle est invitée à la conférence. La déclaration de Mme Rice répond au refus de la Syrie de participer à la réunion internationale sur le Proche-Orient prévue à l'automne sous l'égide des États-Unis si la question du plateau du Golan syrien occupé par Israël n'est pas évoquée.

Le Golan a été occupé par Israël en 1967 et annexé en 1981. La Syrie exige d'Israël un retrait de tout ce plateau stratégique jusqu'aux lignes d'armistice en vigueur avant la guerre de juin 1967.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Finalistes des prix Arts-Affaires

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain et le Conseil des arts de Montréal ont dévoilé hier les finalistes des prix Arts-Affaires de Montréal 2007. Dans la catégorie «Grande Entreprise», les finalistes sont Power Corporation, la Société de transport de Montréal et la SSQ Groupe financier. Dans la catégorie «PME» les finalistes sont Fjord marketing interactif, TP1 et Vasco Design. Dans la catégorie «Personnalité», les finalistes sont Marcel Côté, Jean-Marc Eustache et Florence Junca-Adenot. — Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

«certains objectifs et certains fondements qui sont bons» dans la réforme. Mais elle insiste sur ses nombreuses réserves. À ses yeux, avec le nouveau pédagogique, le pendule a été poussé trop loin vers la notion de «compétence». «On est dans le tout ou rien», a-t-elle déploré avant de dire qu'il fallait rééquilibrer les choses. L'imposition d'un bulletin chiffré unique au Québec où les énoncés de compétences ont été simplifiés est un premier pas, a-t-elle soutenu.

S'agit-il maintenant de «renouveler le renouvelé», de réformer la réforme? «Non, ce n'est pas ce que je veux faire. Je ne veux pas m'embarquer là-dedans. Ça, ça aurait l'air trop compliqué. Je veux procéder par matière. Et voir où nous en sommes», a-t-elle dit.

Selon nos informations, un groupe de travail formé de chercheurs issus de l'Université Laval a été mis sur pied et commencera son travail sous peu pour évaluer l'effet du nouveau pédagogique au secondaire.

La querelle du bulletin

Hier, le porte-parole en matière d'Éducation de l'ADQ, le député de Mirabel François Desrochers, s'en est pris à la manière dont le gouvernement a appliqué la promesse adéquate d'implanter des bulletins chiffrés. M. Desrochers estime que le changement s'est fait de manière précipitée et dans le

désordre. Selon lui, les règles transmises par le ministère aux commissions scolaires ne sont pas limpides, et il a sommé hier le ministre de corriger les choses le plus rapidement possible. (La Fédération des commissions scolaires du Québec a fait savoir hier qu'on lui avait transmis les règles jeudi dernier et que ces dernières ne posaient pas problème.)

Selon M. Desrochers, lui-même enseignant, les chiffres auraient dû être ramenés pour l'évaluation de connaissances, lesquelles auraient dû à son sens être réintroduites comme objectif d'enseignement. «Actuellement, ce que la ministre fait, c'est qu'elle simplifie les compétences, mais elle les évalue avec des chiffres. [...] ce qui veut dire que l'on joue au hockey avec des règlements de football.» M. Desrochers croit que les enseignants, lors de la première rencontre avec les parents ce mois-ci, auront beaucoup de mal à justifier leurs évaluations chiffrées de compétences. Dans le cours d'enseignement moral, par exemple, «comment un enseignant peut-il dire à un parent: "Votre enfant, Monsieur, a eu 72 % dans la propre reconnaissance de ses valeurs personnelles?" Et le parent de dire: "Oui, mais pourquoi ce n'est pas 68%? Ou pourquoi ce n'est pas 69%, 70%, 80%?"»

Selon le député de Mirabel, les enseignants n'ont pas «des outils nécessaires» pour faire ces distinctions. La ministre Courchesne a rétorqué hier que, par cette sortie, l'ADQ a admis que sa promesse, lors de la dernière campagne, d'implanter d'un bulletin chiffré dès septembre 2007 était trompeuse. Elle

concède que réintroduire les chiffres dans un contexte de «renouveau pédagogique» axé sur les compétences «pose un défi». «Mais c'est faisable, très faisable», a-t-elle répété, disant que la résistance vient de professeurs opposés au retour des chiffres. «Il y en a d'autres qui sont tout à fait d'accord et qui font du bon travail pour être en mesure de porter le jugement adéquat et la bonne évaluation pour chacun des élèves.»

Elle rappelle aussi qu'en juin, elle avait demandé au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) un avis sur les façons de mieux mesurer, dans le bulletin, l'acquisition de connaissances, ce qui va dans le sens de l'ADQ. Le CSE remettra son avis le mois prochain. Certains, comme Pierre Saint-Germain de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), estiment que demander l'avis de cet organisme farouchement favorable à la réforme est «du temps perdu».

Récemment, d'ailleurs, le CSE s'est prononcé contre l'implantation d'un bulletin chiffré au Québec. La ministre s'est dite consciente, hier, du caractère partiel du CSE, mais a ajouté qu'elle n'avait pas le choix, légalement, de procéder autrement. «Je vais continuer le travail avec le CSE, mais je vais aller plus loin: je ne vais pas m'arrêter là», a-t-elle ajouté sans donner de précisions. Pour la FAE, si la ministre est inquiète de l'implantation du nouveau, elle aurait dû arrêter le processus l'an passé.

Le Devoir

AIRBUS

SUITE DE LA PAGE 1

d'EADS, et tout particulièrement 21 des principaux dirigeants, d'avoir commis un délit d'initiés. Entre novembre 2005 et mars 2006, ceux-ci ont revendu des milliers d'actions EADS, juste avant la chute du cours. Le 13 juin 2006, Airbus annonça d'énormes retards dans les livraisons de l'A380. Dès le lendemain, l'action du groupe plongeait de 27 %.

Il s'agit d'«un des plus grands scandales financiers de la V^e République en raison des sommes engagées et de la personnalité des acteurs», écrit l'éditorialiste du *Nouvel Observateur* Jacques Juillard. C'est un rapport de l'AMF, révélé le 3 octobre dernier par le quotidien *Le Figaro* (propriété du groupe Dassault), qui a mis le feu aux poudres. On y apprenait que 21 des principaux dirigeants d'EADS ont exercé leurs *stock-options* et que les actionnaires Lagardère et Daïmler avaient vendu une partie de leurs actions alors qu'ils avaient peut-être été informés des retards graves dont souffrait la production de l'A380. L'AMF s'étonne de ces ventes «massives et concomitantes» qui laissent penser qu'un vent de panique soufflait depuis six mois parmi les principaux actionnaires sans que le public en soit informé.

Le rapport de l'AMF affirme notamment qu'en juin 2005, le directeur financier d'EADS avait indiqué aux administrateurs que l'augmentation des frais de recherche et de développement de l'A380 et l'A350 pourrait faire perdre de 3 à 5 euros au titre. Ce n'est que par la suite que les dirigeants ont commencé à céder leurs actions à bon prix. Les profits de ces opérations ont pu atteindre plusieurs centaines de millions d'euros.

Une affaire d'État

Les soupçons de délits d'initiés ne touchent d'ailleurs pas que les actionnaires français. Le parquet de Munich enquête aussi sur d'éventuelles manipulations boursières au sein du groupe franco-allemand. Une plainte contre des salariés d'EADS a été déposée en juillet par la BaFin, la police allemande des bourses. Comme en France, la procédure ouverte en 2006 se fonde sur des mouvements suspects d'actions à la Bourse de Francfort peu avant la publication d'un communiqué révélant des retards de livraisons de l'A380.

CORPS

SUITE DE LA PAGE 1

le parti du corps, développant une nouvelle conscience du corps malade, vieillissant ou érotique.

«Il y a une acceptation de la matérialité du corps, mais, en même temps, on refuse les limites auxquelles cette matérialité renvoie», explique l'auteur prolifique et professeur en philosophie morale, fascinée par cette tension qui s'exprime dans la publicité et les médias, dans l'art (notamment de la Française excentrique Orlan) ou la médecine. D'où le mythe du contrôle et de la performance qui donne lieu à cette époque de recettes-minceur et de programmes de surentraînement personnel.

«On est confronté à un nombre croissant de représentations qui renvoient à l'idée de contrôle (dans la publicité, la presse, etc.). On a tendance à considérer que le contrôle qu'exerce la puissance de la volonté est censé arriver à maîtriser le corps.»

N'a-t-on pas de tout temps contraint le corps à différentes modes — et supplices esthétiques? «Dans le passé, il s'agissait de normes esthétiques, aujourd'hui, ça devient un jugement de valeur, nuance-t-elle dans une brève entrevue le lendemain de sa conférence. Il y a une sorte de télescopage entre l'esthétique et la morale. C'est par le paraître que passe le jugement moral de l'individu.» La femme qui prend soin de son corps est perçue comme ayant le contrôle sur sa vie, cite-t-elle en exemple.

Consentement et gang bang

Michela Marzano a dirigé une imposante somme interdisciplinaire *Le Dictionnaire du corps* (PUF) dont les quelque 300 entrées rédigées par 200 collaborateurs abordent les notions les plus philosophiques (monisme, phénoménologie, corps-image, émotion) comme les plus communes (douleur, masturbation, Barbie) entourant le corps. Parce qu'elle veut «montrer à quel point le corps est central chaque fois qu'on

Pour l'instant, tous les actionnaires concernés ont plaidé l'innocence. Louis Gallois, patron d'EADS a réaffirmé son entière confiance dans la direction du groupe. Lagardère qui a empoché 600 millions d'euros lors de la vente de sa participation «n'a pas commis de délit d'initiés» a déclaré au *Journal du dimanche* son président, Arnaud Lagardère, un ami personnel de Nicolas Sarkozy qui possède de nombreux intérêts dans la presse et les médias (dont *Le Journal du Dimanche*).

Mais le débat a pris une autre ampleur lorsque l'on a appris que la Caisse des dépôts et consignations (CDC) s'était portée acquéreur d'une partie des actions de Lagardère et que la société propriété de l'État avait ainsi perdu 200 millions d'euros. La semaine dernière, devant la commission des Finances du Sénat, l'ancien ministre de l'Économie Thierry Breton niait avoir joué un rôle d'entremetteur entre Lagardère et la Caisse des Dépôts. Il affirmait même n'avoir jamais eu connaissance à l'avance de cette cession de titres.

Pourtant, dès le lendemain, le quotidien *Le Monde* publiait un procès-verbal de la Commission de surveillance de la Caisse (CDC) affirmant que l'État avait «autorisé la Caisse des dépôts à procéder à cette acquisition». Les propos de l'ancien ministre ont aussi été contredits par l'ex-président de la CDC, Philippe Auberger, qui estime que «l'État devait être informé [de la transaction] compte tenu du caractère stratégique du secteur».

La machine à rumeurs

Ces contradictions ont aussitôt ouvert la porte aux conjectures les plus folles. Le magazine *Le Nouvel Observateur* va jusqu'à évoquer la possibilité d'un pacte entre l'ancien président Jacques Chirac et Arnaud Lagardère. Car, comme il arrive souvent dans la haute administration française, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée est aujourd'hui directeur de la Caisse des dépôts. D'aucuns imaginent aussi en arrière-scène un combat de géants entre les groupes Dassault (propriétaire du *Figaro* qui a révélé l'affaire) et Lagardère.

Pour l'instant, il semble de plus en plus évident que l'État français avait eu vent de la transaction. L'ancien premier ministre Dominique de Villepin a admis la semaine dernière que Lagardère avait bien envoyé une note à Matignon en février 2006 annonçant son projet de céder la moitié de sa participation dans EADS. Mais il soutient n'avoir jamais été informé des retards de l'A380. Selon lui, la Cais-

s'intéresse à l'être humain», l'œuvre de la philosophe s'étend à toutes les questions éthiques liées au corps.

Elle a ainsi écrit un ouvrage récent *Je consens, donc je suis*, PUF sur la notion de consentement, expression contemporaine par excellence de la liberté et de l'autonomie de l'individu. Or la philosophe insiste sur les ramifications complexes du geste de consentir que l'on tend à réduire à une règle contractuelle. «On a une vision abstraite de l'individu comme agent rationnel qui n'a pas de lien avec son corps. Il faut prendre en compte les conditions physiques, psychologiques, sociales, dans lesquelles le consentement est donné», dit-elle rappelant la relation souvent asymétrique des parties du «contrat».

L'auteure italienne vient également de publier *La Mort-Spectacle* (Gallimard), une petite plaquette sur les enjeux éthiques de la prolifération du «gang banging» et des mises à mort dans Internet. Ces pratiques tendent à banaliser le meurtre et à «brouiller la limite entre fiction et réalité», plaide-t-elle. Sans souhaiter une réglementation du Web, entreprise aussi complexe que peu adaptée à la réalité de la toile, elle appelle à plus de vigilance, par l'éducation et l'esprit critique.

Pornographie et liberté

Mais c'est son discours sur la pornographie qui a peut-être eu le plus d'écho tout en lui valant d'être taxée de réactionnaire et de conservatrice en France. Pourtant, loin de condamner le libre choix et l'autonomie des femmes en matière sexuelle, elle les met simplement en garde contre les dérives possibles d'une pornographie de plus en plus *hard*, dont les pratiques hypercodifiées (surtout depuis l'avènement d'Internet) tendent à renouer avec les vieux clivages homme dominant-femme soumise.

Elle renvoie à certains magazines féminins qui célèbrent le droit à l'orgasme quotidien et la salope — laissant aux autres femmes le statut de ringardes — comme de nouveaux impératifs. «Est-ce qu'il s'agit vraiment d'un livre choix? Il y a un ren-

se des dépôts a agi «en toute autonomie». Arnaud Lagardère affirme de son côté que la vente de des actions EADS de son groupe n'avait rien à voir avec les difficultés de l'entreprise. L'intention datait de six mois, dit-il. Selon lui, l'allemand Daïmler ayant souhaité se retirer d'EADS, l'autre investisseur français devait en faire autant afin de préserver la parité.

Un rapport de l'Inspection des finances semble blanchir pour l'instant le ministère de l'Économie. On y apprend qu'une note datée du 20 janvier 2006 rédigée par l'Agence des participations de l'État (APE) conseillait au ministère de céder une partie de ses titres EADS, car le cours atteignait alors «des plus hauts niveaux historiques». Les ventes d'actions pourraient donc avoir été simplement motivées par «la perspective d'un retournement de cycle anticipé à partir de 2008-2009». Reste à expliquer pourquoi l'État n'a pas suivi ce conseil et pourquoi la Caisse des dépôts a même jugé bon de se porter acquéreur. Plusieurs rappellent qu'à cette époque le gouvernement de Dominique de Villepin s'était fait le défenseur d'un certain «patriotisme économique».

Un délit rarement prouvé

Même si l'affaire ébranle l'élite politique et économique française, il n'est pas question pour l'instant de scénarios à l'américaine. Contrairement aux États-Unis où il peut entraîner de longues peines de prison, le délit d'initiés est rarement prouvé en France. Les condamnations demeurent exceptionnelles, et les peines ne dépassent pas deux ans d'emprisonnement.

Pour l'instant, le gouvernement a réagi en annonçant qu'il taxerait dorénavant les *stock-options*. Rachida Dati, la ministre de la Justice, a étrangement choisi ce moment pour annoncer un allègement des peines relatives aux crimes économiques.

On ne s'étonnera pas que les Français comptent parmi les peuples occidentaux qui font le moins confiance à leurs élites. Dans un ouvrage récent intitulé *La Société de défiance: comment le modèle social français s'autodétruit* (Éditions de la rue d'Ulm) Yann Algan et Pierre Cahuc expliquent que, plus que les autres peuples, les Français, se méfient de leurs employeurs et de la justice. Plus de la moitié jugent même que, pour arriver au sommet, il est nécessaire d'être corrompu et d'accepter un pot-de-vin.

Correspondant du Devoir à Paris

versement de la normativité.»

En analysant un extrait du livre *La Vie sexuelle de Catherine M* de Catherine Millet, qui a déclenché une polémique en France, elle souligne la séparation entre l'activité sexuelle et le désir, «alors que le but de la révolution sexuelle était de permettre à la femme d'exprimer son désir. L'interchangeabilité des corps nous ramène dans le domaine des objets. La porno est la rencontre entre objets en train de s'utiliser, il y a réduction de l'individu à une chose.»

Finalement, le phénomène de la pornographie reflète le modèle actuel de la société occidentale, croit-elle.

«C'est le miroir des contradictions du monde: on prône la liberté à l'intérieur d'un système extrêmement normatif, on exalte les plaisirs tout en neutralisant les désirs, on célèbre l'autonomie individuelle en réduisant les relations personnelles à des échanges économiques. Je pense qu'on est arrivé à une forme de marchandisation de l'individu.»

Être et avoir son corps

Mais la femme-philosophe refuse de verser dans le cynisme et de condamner le corps au tiraillement perpétuel. Malgré la nature ambiguë du corps, à la fois objet et sujet, qui empêche de sortir tout à fait du dualisme — «ce que je fais à mon corps, je le fais à moi-même», rappelle-t-elle, et c'est là toute la beauté trouble de notre être au monde —, la philosophe lance son credo invitant chacun à «être son corps tout en l'ayant» et vice-versa.

«Il faut prendre le temps de repérer son désir au lieu d'être tout le temps dans l'action et la performance», dit-elle, nous prévenant contre les recettes toutes faites de la psycho-pop et l'approche des sciences cognitives (la fameuse intelligence émotionnelle), qui continue d'instrumentaliser le corps selon elle. «Le défi est de rester dans l'ambiguïté de la dialectique entre l'être et l'avoir.» À méditer... dans sa chair.

Le Devoir

Avec la collaboration de Laurence Clavel

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390